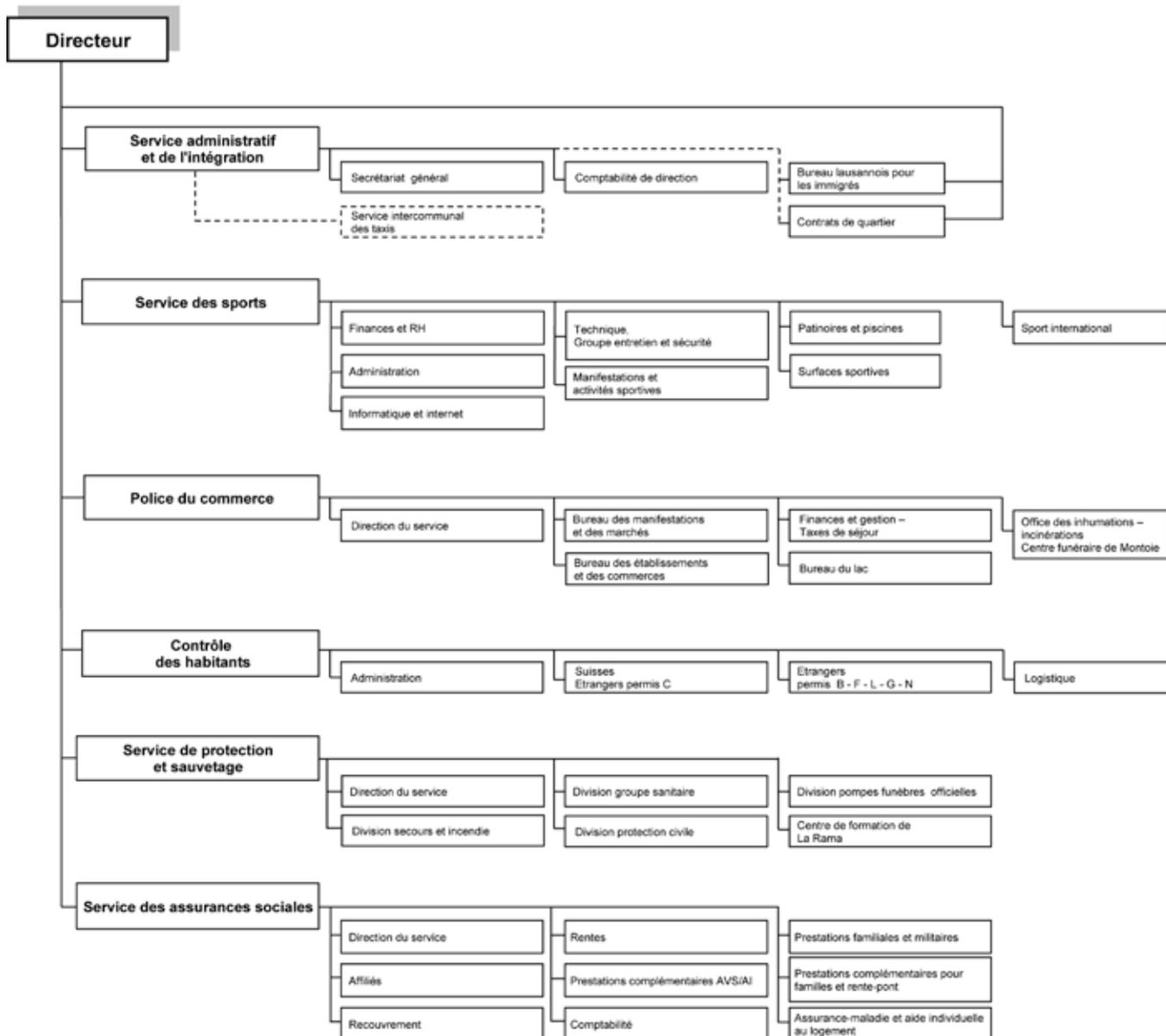


# Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population



## **Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population (SIPP)**

Sur le plan sportif, l'année 2013 aura été marquée par le dépôt officiel du dossier de candidature de Lausanne à l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de 2020. Créés en 2007, sur l'initiative de Jacques Rogge, alors président du CIO, les JOJ visent à promouvoir la pratique du sport chez les athlètes de 15 à 18 ans et à leur transmettre les valeurs de l'Olympisme (excellence, respect, amitié), sous la forme d'un programme culturel et éducatif. Au niveau organisationnel, la tenue de ces Jeux représente la venue et l'hébergement de 1'500 jeunes, durant dix jours. Sept sports et 15 disciplines seront pratiqués probablement sur trois pôles différents: Lausanne, le Jura et les Alpes. Au mois de juin, deux villes suisses ont déposé leur candidature auprès de Swiss Olympic: Lausanne et Lucerne. C'est finalement la candidature lausannoise qui a été retenue et déposée auprès du CIO pour la Suisse, face à une seule autre ville concurrente, Brasov, en Roumanie.

La tenue du 10<sup>e</sup> Gigathlon, extraordinaire aventure sportive rassemblant pas moins de cinq disciplines (roller, course à pied, cyclisme, VTT et natation), a inauguré les festivités de l'été. Durant six jours, du 7 au 13 juillet, près de 6'000 athlètes et supporters sont venus à bout, individuellement ou en équipe, des 1'057 km et 18'600 mètres de dénivelé, au travers de 12 cantons. Le 13 juillet, Lausanne a accueilli près de 3'000 athlètes au centre sportif de Dorigny, pour une transition vélo-course à pied, et à la place Bellerive, pour l'arrivée finale de la compétition.

Après Tokyo, San Juan et Prague, le FIBA 3x3 World Tour a posé ses valises à Lausanne les 30 et 31 août dernier. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à la place Centrale pour découvrir une discipline sportive urbaine, en pleine émergence. Du début de l'après-midi à la tombée de la nuit, la foule lausannoise a réservé un accueil enthousiaste, tant aux joueurs de basketball qu'aux diverses performances entourant la manifestation. A cette occasion, les 12 meilleures équipes de 3x3 d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord se sont affrontées, afin de gagner leur ticket pour la finale, qui a eu lieu à Istanbul.

Après plus de 20 ans d'activité au service de la Ville, le colonel Jean-Luc Berney a décidé de mettre un terme à sa carrière au 31 août. Pour lui succéder, dès le 1<sup>er</sup> novembre, à la tête du Service de protection et sauvetage de Lausanne (SPSL), la Municipalité a désigné M. Sylvain Scherz. De formation universitaire, ce dernier a travaillé plusieurs années dans les services de l'administration fédérale. Par ailleurs, il est actif, parallèlement à ses activités professionnelles, dans le cadre des sapeurs-pompier volontaires depuis plusieurs années.

### **SERVICE ADMINISTRATIF ET DE L'INTÉGRATION (SAI)**

Il est l'organe de coordination et de soutien à l'activité des services de la Direction des sports, de l'intégration et de la protection de la population.

#### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

##### **Secrétariat général**

- acheminement du courrier (par son huissier);
- traitement du courrier (ouverture, enregistrement, tri, diffusion dans les services concernés);
- contrôle du suivi;
- apport rédactionnel et rédaction de nombreux documents (préavis, communications, notes à la Municipalité);
- gestion du secrétariat du Directeur des sports, de l'intégration et de la protection de la population;
- établissement de l'ordre du jour et contrôle des dossiers pour les séances de Municipalité;
- tenue des procès-verbaux des séances hebdomadaires des chefs de service;
- participation à divers groupes de travail transversaux de l'administration.

## Comptabilité de direction

- élaboration, avec les services concernés, du budget de fonctionnement;
- établissement, sur la base des données fournies par les services, du plan des investissements;
- contrôle budgétaire;
- gestion de la TVA;
- gestion des crédits d'investissements;
- passation des écritures dans les comptes de fonctionnement, d'investissements et de bilan, ainsi que dans les comptes des fournisseurs;
- enregistrement de la facturation aux débiteurs;
- gestion administrative et comptable du personnel de la direction (entrées, sorties, changements de statut, etc.);
- gestion comptable de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis;
- conduite d'études et d'analyses diverses;
- correspondant micro-informatique (CMI) et chargé d'administration du personnel (CAP) pour l'ensemble du service.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administratif (SIPP)	12.55	12.55	12.55	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	0.80	0.80	0.80	0.80
Intégration (SIPP)	3.90	3.70	3.65	2.80
Total service	17.25	17.05	17.00	16.15

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
Total service	- 0.25

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administratif (SIPP)	15	12.55	15	12.55
Contrats de quartier (SIPP)	1	0.8	1	0.8
Intégration (SIPP)	6	3.7	4	2.8
Total service	22	17.05	20	16.15

Tableau 2.2. - apprenti-e-s

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Total service	0	0

Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	1	1

Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Convention de départ	
Décès	
Démission	1
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	1

## TAXIS

### PRINCIPALES TÂCHES

- renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis ;
- préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- surveiller et corriger les examens topographiques ;
- délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis ;
- gérer et tenir à jour les dossiers de conducteurs de taxis ;
- veiller au respect des règlements régissant le service des taxis ;
- enquêter sur les réclamations ;
- rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives.

Cinq collaborateurs/trices, représentant 2.95 ept, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis, dont Lausanne fait partie, avec 11 autres collectivités locales des environs.

### Faits marquants

Dans l'affaire des exploitants A opposés à l'affiliation obligatoire au central d'appel des taxis de place, trois d'entre eux sont encore en procédure. En effet, suite à l'application du dispositif de l'arrêt rendu le 1<sup>er</sup> mai 2013 par la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal, qui a estimé que le montant de la cotisation due au central d'appel des taxis de place n'était pas prohibitif, ces trois exploitants ont à nouveau recouru au Tribunal fédéral.

### Autorisations

#### Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl ou en libre)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

A la suite de la cessation d'activité de leurs titulaires, 19 autorisations A (2012 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit à un proche ou un chauffeur employé depuis cinq ans (au moins) par le renonçant.

#### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	52	50	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis!	2	2	2	2
AB Taxis Lausanne	2	2	2	2
Autres	24	20	29	24
<b>Total</b>	<b>81</b>	<b>75</b>	<b>89</b>	<b>84</b>

#### Type C – Voitures de grande remise

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2012	2013	2012	2013
Entreprises	4	4	17	18
Exploitants indépendants	11	7	11	7
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>25</b>

## Conducteurs

Au nombre de 481\* (2012: 511), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit:

	Hommes		Femmes	
	2012	2013	2012	2013
Conducteurs «réguliers»	445	420	27	21
Conducteurs «auxiliaires»	36	36	3	4
Total	481	456	30	25

\* dont 238 étrangers/ères

Au cours de l'année, sur 40 demandes enregistrées (2012: 38), 14 carnets de conducteur ont été délivrés (2012: 19), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

## Courses des taxis de place

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'404'961 courses, contre 1'467'153 en 2012.

## Stations

Au nombre de 45, les stations offrent un total de 192 places, comme en 2012.

## BUREAU LAUSANNOIS POUR LES IMMIGRÉS (BLI)

### PRINCIPALES TÂCHES

- en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et de la prévention du racisme, le BLI est une plate-forme d'information et de proposition dans ces thématiques pour les interlocuteurs institutionnels et associatifs sur les plans communal, cantonal et fédéral;
- il contribue à la définition de la politique communale en matière d'intégration des étrangères et étrangers;
- il soutient les associations en matière de gestion des projets et conseille le public sur les questions liées à la migration dans le but de servir de relais dans le réseau socio-administratif lausannois et vaudois.

### Elaboration d'un programme communal d'intégration 2014-2017

Au cours de ces dernières années, les orientations fédérales en matière d'intégration se sont concrétisées par le lancement, en 2010, d'un processus de négociation entre la Confédération et les cantons, visant à convenir d'objectifs à atteindre dans le cadre de programmes d'intégration cantonaux d'une durée de quatre ans, dès 2014, en échange d'une contribution fédérale supplémentaire.

Le canton de Vaud a proposé, à fin janvier 2013, aux cinq communes ayant créé un poste de délégué-e à l'intégration (outre Lausanne, Yverdon-les-Bains, Renens, Vevey, Nyon), d'élaborer à leur tour des programmes d'intégration communaux (appelés par le Canton «mini-PIC»), déclinés sur la base des objectifs cantonaux et fédéraux, pour obtenir l'enveloppe financière qui leur sera dévolue, selon une pondération effectuée entre la population globale et le nombre d'étrangers, pondération calculée sur le modèle de répartition établi par la Confédération pour les cantons.

L'année 2013 a été consacrée à négocier avec le Canton les modalités de mise en œuvre, ainsi qu'à élaborer, sous des contraintes temporelles très fortes, un programme communal d'intégration comprenant 17 mesures spécifiques relevant de cinq domaines, répartis selon les trois piliers suivants:

1. information et conseil;
2. encouragement précoce et employabilité;
3. intégration sociale.

La convention-programme entre le Canton et les communes pour la période 2014-2017 devrait être signée au cours du premier trimestre de 2014.

En outre, les négociations avec le Canton ont abouti à ce que le domaine de la prévention du racisme fasse l'objet d'un traitement particulier, sous la forme de la possibilité donnée au BLI de présenter au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI) une offre globale de prestations, en matière de formations spécifiques et de permanence en cas de situation à caractère raciste. Le Canton reconnaîtrait ainsi l'expertise de la Ville de Lausanne en la matière.

### Lancement d'une formation novatrice

Dans le cadre de la Semaine d'actions contre le racisme 2013, consacrée à la cohabitation dans les quartiers, une formation-pilote a été mise sur pied à l'intention des concierges, en tant qu'actrices et acteurs du vivre ensemble, de concert avec le Service du logement et des gérances. Elle vise à offrir des connaissances et des outils pour mieux comprendre et gérer les mécanismes liés au racisme, ainsi qu'à développer des compétences interculturelles pour appréhender, de manière créative, les interactions entre personnes de cultures différentes résidant dans un immeuble.

Vu la réussite de cette expérience, cette formation spécifique sera reconduite chaque année et sera ouverte, dès 2014, aux concierges relevant de gérances privées de la place.

### **Fonds interculturel de la Commune de Lausanne**

La Commission tripartite pour l'intégration des immigrés a choisi 16 projets dans le cadre du troisième appel d'offres du Fonds interculturel de la Commune de Lausanne. Les 16 projets retenus recevront un appui financier d'un montant total de CHF 69'000.—. Portés par des associations, ils suivront la Caravane des quartiers, qui traversera la cité de juin à octobre 2014. L'objectif de cette opération est de promouvoir les échanges entre communautés suisse et étrangères et de mettre en relief l'expression et la diversité culturelles à Lausanne.

Une formation de deux jours sur la gestion de projets a été organisée par le BLI à l'intention des associations désireuses de déposer un dossier, dans le but d'améliorer la qualité et la concordance des projets avec les critères définis par l'appel d'offres. Les subsides octroyés par le biais du Fonds interculturel visent également à souligner et à mettre en valeur la contribution essentielle des associations à l'intégration des migrantes et des migrants.

### **CONTRATS DE QUARTIER**

#### **PRINCIPALES TÂCHES**

- initier et mettre en œuvre les contrats de quartier passés entre la Ville de Lausanne et les personnes qui habitent dans un quartier pour réfléchir et participer ensemble à l'amélioration de la qualité et du cadre de vie du quartier concerné ;
- favoriser le lien entre les habitants d'un quartier et l'administration.

Le contrat de quartier de Montelly a pris officiellement fin lors de la conférence de clôture le 23 janvier 2013. Comme évoqué en 2012, les habitants mobilisés à travers la commission de quartier ont constitué une association «Montelly vit!», qui a souhaité rencontrer une délégation de la Municipalité pour parler de la densification et des projets de logements dans le quartier. Cette séance a eu lieu en décembre 2013. Enfin, le Conseil communal a adopté, le 19 novembre, les conclusions du préavis N° 2012/35 («*Bilan du contrat de quartier de Montelly*»).

Après avoir posé des critères de choix et examiné plusieurs quartiers, c'est finalement celui des Boveresses qui a été proposé pour faire l'objet du deuxième contrat de quartier, d'une durée d'au moins trois ans (2013-15). La Municipalité a validé cette proposition en février, instaurant également un groupe d'accompagnement des contrats de quartier, interne à l'administration communale, composé de représentants de huit services de la Ville, dans le but de favoriser les projets et de renforcer les collaborations transversales. Ce groupe a tenu trois séances en 2013.

Aux Boveresses, de multiples contacts préalables ont été pris avec le tissu associatif, dont la société de développement et l'Association Maison des Boveresses, placée sous la responsabilité de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL). Ces contacts ont permis de lancer publiquement le contrat de quartier le 12 juin, lors d'une conférence de quartier, qui s'est tenue en présence de 55 personnes. Le contrat a été signé symboliquement, et une commission de quartier, forte de 14 membres, a été désignée. Quelques jours plus tard, une balade safari, dont un film retrace les étapes, organisée conjointement avec Droit de cité, a constitué un moment fort en vue de poser un premier diagnostic des forces et faiblesses du quartier. En automne, deux soirées publiques ont permis, outre de lancer les groupes de travail chargés d'établir une liste de propositions d'améliorations sur les thèmes de la mobilité, des espaces publics, des équipements collectifs et du «vivre ensemble», de donner une information précise sur les règles du logement subventionné, grâce à la participation du Service du logement et des gérances.

Mise en place d'une passerelle piétonne vers le m2, projet Les Nouveaux Jardins, renforcement des liens avec les partenaires de l'école, les familles de migrants et le FC Boveresses, nouvelle équipe de foot de l'EVAM, tels sont les sujets abordés dans un premier temps, sans compter la recherche de locaux pour la halte-garderie Rataboum.

Une assistante à 40% a été engagée, en qualité d'auxiliaire, pour une durée de 6 mois, depuis septembre.

### **SERVICE DES SPORTS (Sports)**

#### **PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE**

##### **Administration**

- conception et mise en œuvre de la politique municipale en matière de sport ;
- direction et administration du service ;
- soutien financier aux associations et clubs sportifs lausannois ;
- administration du personnel du service ;
- comptabilité du service.

### Informatique et internet

- support informatique en faveur du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des pages intranet du service ;
- élaboration, gestion, développement et mise à jour des sites internet du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets informatiques en faveur du service ;
- élaboration, direction et suivi de projets graphiques en faveur du service ;
- promotion de projets spéciaux.

### Manifestations et activités sportives

- encouragement, soutien, réalisation et développement de l'organisation de manifestations sportives d'importance régionale, nationale et internationale ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès de la population, sans distinction d'âge ou de sexe ;
- promotion du sport et des activités physiques auprès du personnel de l'administration communale.

### Piscines et patinoires

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des piscines de Bellerive-Plage, Mon-Repos (couverte), Montchoisi et de quartier ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des patinoires de Montchoisi et de la Pontaise.

### Sport international

- valorisation de la place de Lausanne comme Capitale olympique et capitale administrative du sport mondial ;
- accueil et suivi des fédérations internationales sportives ou liées au sport établies à Lausanne ;
- coordination avec les partenaires institutionnels (Confédération et canton de Vaud).

### Surfaces sportives

- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration de l'ensemble des surfaces sportives extérieures de la Ville de Lausanne (plus de 42 terrains permettant la pratique du football, du rugby, du football américain, du baseball) ;
- mise à disposition de la population, gestion, entretien et amélioration des surfaces sportives intérieures (hors salles de gymnastique gérées par la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale), en particulier les centres omnisports des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin, ainsi que le Centre de tir sportif de Vernand.

### Unité technique

- étude, réalisation (direction de chantier), entretien et amélioration des installations sportives de la Ville de Lausanne ;
- montage / démontage et gestion d'équipements en faveur de manifestations sportives ou culturelles ;
- ouvriers spécialisés.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration (SPORTS)	8.80	8.80	9.65	9.65
Manif. et activités sportives	8.00	8.00	7.60	7.60
Piscines et patinoires	29.76	28.51	28.56	25.56
Sport international	1.70	1.70	1.50	1.50
Surfaces sportives	23.25	22.25	23.25	20.25
Unité technique	17.00	16.00	18.00	18.00
Total service	88.51	85.26	88.56	82.56

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	+ 0.05

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration (SPORTS)	10	8.80	11	9.65
Manif. et activités sportives	8	8.00	8	7.60
Piscines et patinoires	32	28.51	29	25.56
Sport international	2	1.70	2	1.50
Surfaces sportives	23	22.25	21	20.25
Uniré technique	16	16.00	18	18.00
<b>Total service</b>	<b>91</b>	<b>85.26</b>	<b>89</b>	<b>82.56</b>

Note : les ept ont été volontairement arrondis à 2 décimales

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration (SPORTS)	1		1	
<b>Total service</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	10	6

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	5
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	1
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
<b>Total service</b>	<b>10</b>

## ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

### ADMINISTRATION

Après Tokyo, San Juan et Prague, le FIBA 3x3 World Tour a posé ses valises à Lausanne les 30 et 31 août dernier. Plusieurs milliers de personnes se sont rendues à la place Centrale pour découvrir une discipline sportive urbaine, en pleine émergence. Du début de l'après-midi à la tombée de la nuit, la foule lausannoise a réservé un accueil enthousiaste, tant aux joueurs de basketball qu'aux diverses performances entourant la manifestation. A cette occasion, les 12 meilleures équipes de 3x3 d'Europe occidentale et d'Afrique du Nord se sont affrontées, afin de gagner leur ticket pour la finale, qui a eu lieu à Istanbul les 4 et 5 octobre.

Conformément aux promesses faites au Conseil communal de le tenir informé de l'utilisation du montant alloué au travers du préavis N° 2010/22 («*Lausanne, Capitale olympique. Demande de crédit-cadre*»), il convient de signaler que les sommes dépensées en 2013 s'élèvent à CHF 123'804.- (contre CHF 153'000.- en 2012). Lesdites sommes concernent l'achat de matériel promotionnel, des mandats de communication ciblée pour la promotion de Lausanne au sein du monde du sport international, ainsi que la présence d'une délégation (et la tenue d'un stand) au congrès SportAccord 2013, qui s'est tenu à St-Petersbourg. Les montants utilisés ont également permis à une délégation de la Ville de Lausanne de se rendre, outre à la session du CIO en Argentine, lors de laquelle le nouveau président, M. Thomas Bach, a été élu, à la finale de la Coupe du monde de tir à l'arc à Paris. Les fonds ont aussi permis de financer l'organisation de la réunion annuelle des fédérations internationales, la poursuite du programme des Volontaires sportifs lausannois, une étude sur l'impact économique de la présence des fédérations internationales à Lausanne et dans le canton de Vaud, ainsi que la tenue de séminaires destinés aux collaborateurs et membres de fédérations internationales basées à Lausanne. Le solde de ce crédit, d'un montant initial de CHF 1 million, s'élevait, au 31 décembre 2013, à CHF 305'833.-.

Enfin, il y a lieu de relever l'engagement d'une assistante RH afin de seconder le responsable dans le suivi des affaires du personnel et de faciliter la mise en œuvre de l'aménagement du temps de travail (ATT), qui a eu lieu en décembre pour l'ensemble du service.

## INFORMATIQUE ET INTERNET

L'année 2013 aura été marquée par la mise en service du système de billetterie et de contrôle d'accès pour l'ensemble des piscines et patinoires lausannoises. Le personnel des caisses s'est vu doté d'ordinateurs sur lesquels des écrans tactiles, des codeuses et des imprimantes à tickets de caisse ont dû être installés. Relevons que le parc informatique du service se compose de 92 postes de travail, 47 imprimantes (dont 10 MFP), 118 raccordements téléphoniques, 18 smartphones et 23 téléphones mobiles (hors smartphones), pour 115 utilisateurs. A cela s'ajoutent 19 caméras de surveillance, permettant d'éviter les incivilités au Centre sportif de Chavannes ou de prévenir les débordements de supporters à la Pontaise lors des matches de football.

Dans le domaine de l'internet, l'unité gère 15 sites, pour la plupart liés aux manifestations sportives. Sont compris, dans cette part de son activité, la gestion de contenus, le suivi de projets informatiques, le développement technique et graphique et, dans certains cas, la coordination de l'hébergement.

L'unité a également participé à la bonne marche de nombreuses manifestations organisées par le Service des sports en fournissant du matériel téléphonique et informatique. Elle a également soutenu les autres subdivisions du service dans le choix, l'évaluation et l'accompagnement de projets informatiques et a créé et fourni auxdites subdivisions divers éléments graphiques (dépliants, affiches, visuels, déclinaisons graphiques, voire signalétiques) pour leurs projets, installations ou manifestations.

Cette unité poursuit son implication dans la formation d'apprentis, avec le recrutement et le suivi d'un deuxième apprenti médiaticien, en collaboration avec la coordinatrice de l'apprentissage (SPeL), ainsi que l'engagement d'un apprenti de l'école des Arches pour un stage d'une année.

## MANIFESTATIONS ET ACTIVITÉS SPORTIVES

Outre le soutien à l'organisation de diverses manifestations sportives et la planification de futurs grands événements ayant Lausanne pour cadre, l'unité Manifestations et activités sportives a assuré le secrétariat général des manifestations et programmes suivants :

- 20 km de Lausanne : la 32<sup>e</sup> édition de cette manifestation a été marquée par une augmentation de 13% du nombre de coureurs. Avec ses 21'619 inscrits, elle passe le seuil des courses de plus de 20'000 coureurs et atteint la troisième place du podium, en Suisse, derrière la course de l'Escalade et le Grand Prix de Berne. Après sept éditions passées sous le soleil, relevons les conditions météorologiques catastrophiques, notamment lors des distances 10 km et 20 km. Les températures ont chuté jusqu'à 2° C et, à l'opposé de 2012, ce sont des cas d'hypothermie qui ont prévalu.
- Journée Lausannoise du Vélo : la 31<sup>e</sup> édition de cette course populaire fut marquée par des conditions météorologiques défavorables. Des pluies permanentes et des températures avoisinant les 10° C ont eu raison du courage des participants. Sur place, seules 75 personnes se sont inscrites (contre 913 en 2012), et le nombre total de participants s'est finalement élevé à 1'277 (contre 2'628 en 2012). La nourriture non consommée et prévue pour un nombre plus important de participants a pu être redistribuée auprès de la Fondation Mère Sofia. Quant aux conséquences financières, le déficit de cette édition est important, mais il ne met pas en péril la manifestation. Une édition 2014 est d'ores et déjà en cours de préparation.
- Course Capitale olympique : initiée en l'honneur de l'ex-président du CIO Jacques Rogge, cette course est une nouvelle venue dans le calendrier des événements sportifs lausannois. Elle se distingue des autres par sa gratuité, la facilité de son parcours (5 km sans dénivellation) et le fait qu'elle soit non chronométrée. Pour sa première édition, plus de 1'000 participants, de tous âges, ont couru de la tour Haldimand jusqu'au stade Pierre-de-Coubertin. Au vu du succès rencontré, elle sera reconduite en 2014.
- Tournoi de football interservices : la quatrième édition s'est déroulée dans des conditions optimales avec la participation de 350 personnes, issues du Conseil communal (deux équipes) et de l'administration communale (31 équipes représentant 21 services). La légère baisse des inscriptions et la difficulté toujours plus grande de recruter des femmes ont poussé le comité d'organisation à plancher sur un nouveau concept de manifestation sportive, toujours interservices, qui aura lieu à Bellerive le 13 juin 2014.
- Tournoi international de Beach Volley de Lausanne : la 24<sup>e</sup> édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions météorologiques, avec un soleil radieux le jour des finales. Le binôme suisse (Prawdzcic - Gerson) a terminé 3<sup>e</sup> derrière les duos tchèque et allemand. La venue de Sébastien Chevallier, meilleur joueur de beach-volley suisse, a apporté une ambiance extraordinaire et a contribué au succès médiatique de cet événement (audience de plus de trois millions de personnes, tous médias confondus). Le comité d'organisation a investi dans des infrastructures pérennes, notamment dans l'achat de sable, afin de diminuer l'impact écologique de l'événement. De son côté, le tournoi populaire (Park Volley) connaît toujours un beau succès, grâce à son ambiance festive. Afin que public et participants puissent pleinement profiter de ces deux manifestations, le comité d'organisation a décidé de les organiser, à l'avenir, à des dates différentes.
- Triathlon de Lausanne : la météo aura également marqué les esprits des 1'713 participants à cette 20<sup>e</sup> édition, en particulier durant la journée du samedi, où la pluie était si forte que l'épreuve de natation de la catégorie Kids a dû être supprimée. La journée du dimanche a, quant à elle, été marquée par le retour à la compétition de Nicola Spirig, championne olympique, retour d'autant plus remarqué qu'elle a remporté l'épreuve féminine. A relever également les efforts du comité d'organisation afin de réduire le nombre de jours de fermeture des routes avoisinant la manifestation.

- Christmas Midnight Run : nouveau record de participation pour cette 8<sup>e</sup> édition, avec 3'325 coureurs inscrits, ce qui représente une augmentation de 25% des effectifs ! Dotée d'un fort capital sympathie, cette course attire non seulement des coureurs classiques, mais également des amateurs préférant se déguiser et relever un défi festif entre amis. Le Challenge Entreprise (5 km de course pour des équipes constituées de 3 à 5 personnes) a rencontré un franc succès avec la participation de 45 équipes (contre 22 en 2012).
- Défi Sportif Lausannois : ce programme, initié par le Service des sports en 2004, vise à inciter, de manière ludique, la pratique sportive au sein de la population. Chacun peut s'inscrire dans une des six catégories de défi proposées, en fonction de son âge (dès cinq ans) et de son niveau. En 2013, sept disciplines sportives (course à pied, cyclisme, marche, natation, course d'orientation, ski de fond et triathlon) ont été proposées, via des événements populaires. Pour sa 10<sup>e</sup> édition, 730 participants se sont lancés dans l'aventure.
- Volontaires Sportifs Lausannois : en 2013, pas moins de 26 manifestations sportives (soit une hausse de 36%) ont pu bénéficier de ce programme, dont le but est de fournir aux organisateurs de manifestations un réseau de bénévoles. De leur côté, les organisateurs s'engagent à respecter et à valoriser le travail des bénévoles qui mettent à leur service leur énergie et leurs compétences. Au début de l'année 2013, le programme comptait 1'005 volontaires actifs, dont 200 nouvellement inscrits.
- Sports Passion offre aux élèves des écoles lausannoises la possibilité de découvrir des activités sportives les mercredis après-midi. Durant l'année scolaire 2012/2013, 45 activités sportives (44 en 2011/2012) ont ainsi été proposées, réparties en cinq périodes et représentant 2'121 heures d'enseignement, dispensées par 132 moniteurs (140 en 2011/2012). 3'712 élèves (3'729 en 2011/2012) ont pu en bénéficier.
- Sport Bien-Etre a pour but la promotion de l'activité sportive au sein du personnel de l'administration communale. Durant la saison 2012/2013, 300 personnes ont pu découvrir une des 14 activités proposées (aquagym, autodéfense, badminton, bowling, capoeira, course à pied, danses latines, fitness, kick-boxing, kung-fu wushu, nordic walking, objectif dos, tai-chi et yoga). Pour la saison 2013/2014, seules les activités les plus fréquentées ont été maintenues, et plus de 200 personnes se sont déjà inscrites.

## **PISCINES ET PATINOIRES**

### **Piscines de plein air**

Malgré une ouverture retardée de 15 jours, Bellerive-Plage a connu une magnifique saison estivale avec, en 100 jours d'exploitation, 207'668 entrées (183'705 en 2012). Cette augmentation de 13% de la fréquentation place la saison 2013 au deuxième rang depuis 16 ans. Les mauvaises conditions météorologiques du mois de mai et le retard dans la réalisation de certains travaux de réfection ont décalé la remise en état des terrains et des surfaces engazonnées. Les deux nouvelles patageoires à thème (les pirates et le cirque) ont rencontré un franc succès auprès des familles de la région. Le parc aquatique est toujours bien fréquenté avec 18'364 visiteurs en 2013. A relever également l'initiation et la formation de 450 personnes à la plongée grâce à un club de la place, ainsi que de nombreuses animations (aquagym, water-polo) tout au long de l'été.

En 117 jours d'exploitations, Montchoisi a enregistré 70'254 entrées, ce qui place la saison 2013 au deuxième rang (après 2012) des 28 précédentes. La vente des abonnements famille et celle des cartes au porteur rencontrent toujours un grand succès, tandis que la vente d'abonnements été connaît une légère baisse (-7.1%). Outre ses séances régulières d'entraînement des sections water-polo et natation sportive, le Lausanne-Natation a dispensé 253 heures d'enseignement pour 359 enfants et 59 adultes. De son côté, le personnel de la piscine a proposé six séances gratuites d'aquagym durant la saison estivale.

Les quatre piscines de quartier (Bellevaux, Boisy, Valency et Vieux-Moulin), ouvertes du 25 mai au 25 août, ont également connu une belle saison. Relevons que leur gratuité, très appréciée par les nombreux et divers utilisateurs, pose parfois certains problèmes d'incivilités.

### **Mon-Repos**

En 300 jours d'exploitation, Mon-Repos a comptabilisé 227'305 entrées (238'402 en 2012), soit une diminution de 4.6%. La fréquentation moyenne s'élève à 757 personnes par jour, ce qui entraîne régulièrement des tensions entre les différents usagers, faute de place suffisante dans les bassins. Une dizaine de manifestations, principalement des tournois et des championnats des différentes sections du Lausanne-Natation, ont eu lieu tout au long de l'année. L'engouement pour l'Ecole de natation de Mon-Repos se poursuit : 1'104 personnes (978 en 2012) ont suivi 3'687 heures de cours privés, semi-privés ou en groupe (3'680 en 2012 et 3'591 en 2011).

### **Patinoires**

Montchoisi, tous usagers confondus (patineur individuel payant, écolier ou membre d'un club de patinage, de hockey ou de broomball), a enregistré, en 126 jours d'exploitation, 41'728 entrées. La deuxième période d'ouverture de la patinoire (octobre à décembre) a été retardée de 16 jours, les travaux de sécurisation des installations de production de froid ayant pris plus de temps que prévu. Ce décalage a eu une légère conséquence sur la fréquentation (-6.8%) par rapport à 2012. Durant la saison 2013, 184 matches et entraînements de hockey, deux tournois de hockey, 146 rencontres de championnat suisse de broomball et 175 heures de patinage artistique ont été organisés à Montchoisi.

La patinoire de la Pontaise a enregistré, en 134 jours d'exploitation, tous usagers confondus, 13'490 entrées, contre 14'590 en 2012, soit une baisse de 7.5%, due principalement à la réduction du nombre d'heures de location du L4C (mouvement junior regroupant quatre clubs de hockey de la région lausannoise) et à la diminution du nombre d'entrées des écoles communales. A contrario, on recense une hausse de 20% de la fréquentation moyenne des clients individuels et des clubs corporatifs de hockey.

## **SPORT INTERNATIONAL**

Pour l'année sous revue, l'unité Sport international a organisé, en collaboration avec les autorités cantonales, le Secrétariat municipal et le Service du développement de la ville et de la communication, les deux cérémonies destinées à rendre hommage à M. Jacques Rogge, à l'occasion de son départ de la présidence du CIO. La première de ces cérémonies a eu lieu à Ouchy, le 24 juin, avec l'inauguration de l'horloge égrenant le compte à rebours du temps nous séparant des prochains Jeux Olympiques, qu'ils soient d'été ou d'hiver. La deuxième, en présence des autorités cantonales et de M. le président de la Confédération, s'est tenue le 3 juillet. A cette occasion, M. Rogge a reçu les Clés de la Ville des mains du syndic.

Toujours en collaboration avec les autorités cantonales, l'unité a tenu un stand et organisé des rencontres lors de SportAccord 2013 (réunion annuelle rassemblant plus de 2'000 représentants du monde sportif), qui s'est déroulé du 26 au 31 mai à St-Petersbourg. Lors de la tenue, pour la première fois à Lausanne, de l'assemblée générale de l'Association des comités nationaux olympiques (ACNO), elle a coordonné et organisé une réception en faveur de 650 représentants du monde sportif international.

L'unité a également participé à l'organisation de certaines manifestations: le Swiss Table Tennis Open Lausanne (STTOL) et le Longines Global Champions Tour, circuit prestigieux rassemblant les 30 meilleurs cavaliers mondiaux de saut d'obstacles.

La Maison du sport international contribue à l'accueil et au suivi de 28 fédérations et organisations sportives internationales, ainsi que de 16 sociétés actives dans le domaine du sport. Elle organise notamment un certain nombre de formations continues en management sportif, mais également des séminaires facilitant l'accueil et l'intégration du personnel en provenance d'autres pays.

## **SURFACES SPORTIVES**

En dehors des horaires scolaires (dès 18h en semaine et les week-ends), les quatre centres omnisports de la Ville permettent, d'une part d'y pratiquer les principaux sports de salle, soit le basketball, le volleyball, le handball et la gymnastique et, d'autre part, d'y organiser des événements exceptionnels. Cette année, les salles des Bergières, de Grand-Vennes, de la Vallée de la Jeunesse et du Vieux-Moulin ont accueilli, entre autres, la quatrième édition du Swiss Table Tennis Open Lausanne, les Swiss Taekwondo Open les journées de championnat de futsal, le Swiss Open de footbag, les championnats suisses de wushu, des formations Jeunesse et Sport, ainsi que des tournois et compétitions dans de nombreux sports, tant individuels que collectifs. De plus, ces centres sont régulièrement mis à disposition des jeunes des quartiers concernés, encadrés par des collaborateurs du Service de la jeunesse et des loisirs.

Le Centre de tir sportif de Vernand a vu le nombre de cartouches tirées à 300 mètres (tirs sportifs et obligatoires) diminuer de 1% par rapport à l'an passé et atteindre un total de 165'551 (contre 167'149 en 2012).

Le Chalet-à-Gobet (Plaine de Mauvernay – Bois du Jorat et de Peccau) offre une infrastructure pour les adeptes de course à pied, de cyclisme (sur route et VTT) et de walking. Après une année d'interruption, la Municipalité est revenue sur sa décision d'arrêter l'exploitation du télésiège de Mauvernay, suite aux réactions, tant de la population que du monde politique. Une solution innovante a été trouvée sous la forme d'un partenariat avec la société Télé Leysin – Col des Mosses – La Lécherette S.A. La reprise de l'exploitation est effective depuis le mois de décembre et permet aux petits comme aux grands de continuer à goûter aux joies des sports d'hiver.

Le plateau d'éducation physique de Vidy, notamment son bowl, permet la pratique des sports urbains, mais également du beach-volley, du basket et du handball.

Enfin, les installations dédiées à la pratique du football, en particulier celles de la Pontaise, du Bois-Gentil, de Chavannes et du stade Juan-Antonio-Samaranch ont été, une nouvelle fois, fortement mises à contribution. Rappelons que plus de 180 équipes de football, toutes catégories confondues, les utilisent de façon quasi quotidienne.

## **UNITÉ TECHNIQUE**

L'année 2013 aura été marquée, pour l'unité Technique, par la poursuite des travaux de rénovation de la piscine de Bellerive avec la réfection de la pataugeoire existante, la réalisation d'une nouvelle pataugeoire (sans bassin), le remplacement de conduites et de dalles autour des bassins et la création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite dans le bâtiment de la Rotonde.

Au stade olympique de la Pontaise, les travaux se sont concentrés sur le renforcement du contrôle d'accès du secteur visiteurs, la sécurisation et le remplacement des sièges du bloc des fans lausannois et la mise en place d'un éclairage de secours sur le pourtour du stade. Relevons également la rénovation complète de la piste d'athlétisme du stade Pierre-de-Coubertin et la création de nouveaux vestiaires pour le personnel masculin à Mon-Repos.

Cette unité a également appuyé l'organisation (montage/démontage des infrastructures, manutention, transports), de 14 manifestations sportives majeures, ainsi que de 120 autres événements. Les ouvriers professionnels sont, quant à eux, intervenus plus de 520 fois sur les différentes installations sportives, que ce soit pour des travaux d'entretien réguliers ou des interventions urgentes.

En outre, l'année 2013 aura été marquée par la fin des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2008/52 («*Sécurisation, assainissement et entretien d'installations sportives. Demande de crédit-cadre*») et par de nombreuses études concernant notamment le remplacement des gradins de la salle omnisports de la Vallée de la Jeunesse, la réfection des bâtiments du Centre lausannois d'aviron et la création du centre et stade de football de la Tuilière.

Enfin, il convient de relever l'important engagement de l'unité, tout au long de l'année, dans le développement du projet Métamorphose.

## SERVICE DE LA POLICE DU COMMERCE (Polcom)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- gestion administrative et coordination des manifestations ;
- gestion des établissements publics ;
- gestion des cinémas ;
- gestion des ports de petite batellerie, des infrastructures et des rives du lac ;
- gestion du commerce permanent et itinérant (y compris les marchés) ;
- organisation de la Fête foraine de printemps (Luna Park) ;
- perception des taxes de séjour ;
- perception de l'impôt sur les divertissements ;
- gestion des décès ;
- gestion du centre funéraire de Montoie.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction Polcom	3.80	2.80	3.80	3.80
Etablissements & Commerces	8.00	8.00	8.00	8.00
Finances & Gestion	4.70	4.70	4.70	4.00
Inhumations	15.00	15.00	16.00	15.50
Lac	2.00	2.00	2.00	2.00
Manifestations & Marchés	7.80	7.80	8.80	7.80
<b>Total service</b>	<b>41.30</b>	<b>40.30</b>	<b>43.30</b>	<b>41.10</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
Total service	+ 2.00

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction Polcom	3	2.80	4	3.80
Etablissements & Commerces	8	8.00	8	8.00
Finances & Gestion	5	4.70	4	4.00
Inhumations	17	15.00	18	15.50
Lac	2	2.00	2	2.00
Manifestations & Marchés	9	7.80	9	7.80
<b>Total service</b>	<b>44</b>	<b>40.30</b>	<b>45</b>	<b>41.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Etablissements & Commerces	1	1
Manifestations & Marchés	1	1
Total service	2	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	3	2

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	2
Fin de contrat	1
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	3

**FAITS MARQUANTS**

L'année 2013 a été consacrée à la mise en œuvre des mesures, validées par le Conseil communal, proposées dans le cadre du rapport-préavis N° 2012/58 («*Politique municipale en matière d'animation et de sécurité nocturnes ainsi que de préservation de l'espace public*»). De fait, trois axes importants de cette politique impliquent directement le service, à savoir les nouvelles conditions d'ouverture et de prolongation d'horaires des établissements de nuit, voire l'obligation de fermeture à 20h les vendredis et samedis des magasins de la commune, tous quartiers confondus, qui sont au bénéfice d'une autorisation simple de vente d'alcool à l'emporter et les mesures d'affectation et de planification de l'aménagement du territoire visant à assurer une meilleure qualité de vie dans certains quartiers du centre-ville. Cette situation a généré un important travail rédactionnel et de suivi des procédures de recours engagées contre les décisions d'application de ces mesures.

De manière générale, l'activité du service est demeurée très intense, le goût de la société pour les loisirs et les activités récréatives ne se démentant pas.

**ÉTABLISSEMENTS, COMMERCES ET CINÉMAS****Etablissements**

	2012	2013
Demandes de préavis pour licence	249	218
Licences délivrées ou renouvelées	473	430
Changements d'enseigne	41	53
Manifestations	876	839
dont ouverture de billetterie	327	290
Autorisations de diffusion de musique	99	106
Avertissements	12	10
Dossiers de mise en conformité des locaux	89	103
Demandes de préavis pour fumoirs	8	7

Durant cette année, 16 établissements ont été déclarés en faillite, soit deux discothèques, trois cafés-bars, cinq cafés-restaurants et six débits de boissons alcooliques à l'emporter. De plus, par décisions du Département de l'économie et du sport (police cantonale du commerce), 15 établissements ont été fermés temporairement ou privés de vente de boissons alcooliques pour diverses infractions à la loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB).

## Nombre d'établissements par catégorie de licences au 31 décembre

Catégorie	Genre de patentes	Etablissements exploités au 31 décembre 2012	Créations	Réouvertures	Changements de catégorie (en +)	Fermetures	Changements de catégorie (en -)	Etablissements exploités au 31 décembre 2013	Ecart
A	Hôtel avec restauration	23	0	2	1	1	1	24	1
	Hôtel sans restauration	10	0	0	0	0	1	9	-1
B	Café-restaurant	391	4	28	3	36	2	388	-3
D	Café-bar	41	1	4	2	4	0	44	3
E	Buvette	44	0	0	0	3	0	41	-3
F	Discothèque avec restauration	4	0	0	1	1	0	4	0
	Discothèque sans restauration	20	0	0	0	2	1	17	-3
G	Night-club avec restauration	3	0	0	0	0	0	3	0
	Night-club sans restauration	9	0	1	0	2	0	8	-1
H	Salon de jeux avec boissons alcooliques	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux sans boissons	2	0	0	0	1	0	1	-1
	Salon de jeux avec restauration	2	0	0	0	0	0	2	0
	Salon de jeux avec boissons sans alcool	1	0	0	0	0	0	1	0
J	Tea-room	67	1	2	0	5	1	64	-3
K	Bar à café	10	1	2	0	1	0	12	2
L	Café-restaurant (bateaux)	14	0	0	0	0	0	14	0
	Autorisation spéciale de jour sans boissons	2	1	0	0	0	0	3	1
	Autorisation spéciale de jour avec boissons	12	1	0	0	0	0	13	1
	Autorisation spéciale de jour – Sauna	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – Sauna	0	0	0	0	0	0	0	0
	Autorisation spéciale de jour – article 66 LADB	3	0	0	0	0	0	3	0
	Autorisation spéciale de nuit – article 66 LADB	1	0	0	0	0	0	1	0
M	Traiteur	9	1	1	0	1	1	9	0
N	Débit de boissons alcooliques à l'emporter	212	14	7	0	27	0	206	-6
	<b>Totaux</b>	<b>885</b>	<b>24</b>	<b>47</b>	<b>7</b>	<b>84</b>	<b>7</b>	<b>872</b>	<b>-13</b>

## Capacités des établissements ouverts au 31 décembre

	2012		2013	
	Nombre	Capacité	Nombre	Capacité
Etablissements de jour <sup>1</sup>	628	64'233	610	65'680
Etablissements de nuit <sup>2</sup>	37	8'824	33	8'045
<b>Totaux</b>	<b>665</b>	<b>73'057</b>	<b>643</b>	<b>73'725</b>

<sup>1</sup> Etablissements de jour au bénéfice des licences d'hôtel, de café-restaurant, de café-bar, de buvette, de salon de jeux, de tea-room et de bar à café, ainsi que ceux au bénéfice d'autorisations spéciales (bateaux non compris). Ouverture les samedis, les dimanches et les jours fériés de 06h30 à 24h00, les autres jours de 05h00 à 24h00, avec possibilité de prolongation jusqu'à 01h00 du dimanche soir au jeudi soir et jusqu'à 02h00 le vendredi et le samedi soir, moyennant le paiement d'une taxe.

<sup>2</sup> Etablissements de nuit au bénéfice des licences de discothèque, de night-club et autorisation spéciale. Ouverture de 17h00 à 03h00, avec possibilité d'ouverture anticipée entre 14h00 et 17h00 ou prolongée entre 03h00 et 05h00, moyennant le paiement d'une taxe et pour autant qu'ils respectent les prescriptions fédérales, cantonales et communales relatives à l'exploitation des établissements.

Les capacités sont exprimées en nombre de personnes autorisées à l'intérieur d'un établissement, personnel compris.

## Commerces

Les autorisations de dérogation à l'horaire des magasins délivrées au 31 décembre, conformément à l'article 12 du Règlement sur les heures d'ouverture et de fermeture des magasins (RHOM), se présentent comme suit :

	2012	2013
Magasins d'alimentation, magasins-traiteurs, laboratoires	140	156
Boulangeries-pâtisseries-confiseries	5	4
«Shops» de station-service	17	17
Magasins de tabac et journaux	27	28
Magasins de glaces	2	6
Kiosques	18	18
<b>Total</b>	<b>209</b>	<b>229</b>

## Patentes et autorisations

	2012	2013
Marchands de bétail	—	—
Tabacs	625	599
Jeux et appareils automatiques	1'044	1'064
Commerces d'occasions	160	147
Ventes aux enchères	9	8

## Anticipations professionnelles (au 31 décembre)

	2012	2013
	Domaine public (avec taxe d'anticipation)	
Terrasses d'établissements publics	182	187
Étalages	226	230

129 autorisations pour l'exploitation de terrasses, ainsi que 36 autorisations pour des anticipations commerciales ont été délivrées ou renouvelées durant l'année.

Lausanne compte 458 terrasses d'établissements, soit 187 installées sur le domaine public et 271 sur le domaine privé. Cela représente une occupation du domaine public de 5'408 m<sup>2</sup>.

## Cinémas

	2012	2013
Nombre de spectateurs	1'048'792	925'728
Nombre de salles de cinéma	22	22

Les cinémas lausannois comptent au total 4'411 places au 31 décembre 2013.

Films projetés	2012	2013
a) en première vision	426	505
b) en prolongation ou en parallèle dans une autre salle	47	56
c) en reprise	380	425
Total	853	986

Répartition selon les âges légaux	2012	2013
0 an	14	3
7 ans	89	88
10 ans	102	79
12 ans	200	213
14 ans	107	168
16 ans	168	264
18 ans	173	171
Total	853	986

## Contrôles (bureau des établissements et des commerces)

Durant l'année sous revue, des contrôles réguliers ont été réalisés dans l'ensemble des quartiers lausannois, à différentes heures, tant dans les établissements que dans les magasins. Ces contrôles visaient en particulier trois objectifs :

- respect de l'interdiction de vente de tabac aux moins de 18 ans ;
- respect des âges de fréquentation des établissements ;
- respect des règles en matière de vente d'alcool aux mineurs (16 ans pour le vin, la bière et le cidre et 18 ans pour tous les autres alcools).

Les dénonciations nécessaires ont été établies, tant sur le plan pénal que sur le plan administratif.

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations		Annulations		Retraits	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>1.Établissements</b>								
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	105	170						
1.2 Promotion alcool fort	14	4						
1.3 Contrôle des âges	1							
1.4 Licences, mise en garde	22	30						
1.5 Impôt sur les divertissements	8	12						
1.6 Interdiction de fumer	1	1						
1.7 Exécution d'une décision de fermeture	7	6					3	1
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs	2	1						
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	33	20						
1.10 Capacités	1	3						
1.11 Issues de secours	2	1						
<b>2.Commerces</b>								
2.1 Ouvertures prolongées	96	86	76	70	66	42		
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	52	28	38	38	31	19		
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	4	2	2	1	1			
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	14	13						
2.5 Vente de tabac à des mineurs	1	3						
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	1							
2.7 Consommation sur place	4	6						
2.8 Camions de vente	5	4	2	3		2		
2.9 Horaires RHOM	3	10						
2.10 Commerces d'occasions	31	11			1			
2.11 OIP	36	4						
<b>3.Autres domaines</b>								
3.1 Patente tabac	46	34						
3.2 Ventes aux enchères								
3.3 Appareils automatiques	8	3						
3.4 Registre des entreprises	173	108						
<b>Total</b>	<b>670</b>	<b>560</b>	<b>118</b>	<b>112</b>	<b>99</b>	<b>63</b>	<b>3</b>	<b>1</b>
Actions spécifiques	3	6						

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>1.Établissements</b>										
1.1 Contrôle des cartes et affichages séparés	11	2	101	5	4	1				
1.2 Promotion alcool fort	1		2							
1.3 Contrôle des âges		1								
1.4 Licences, mise en garde	5	9	3		1					
1.5 Impôt sur les divertissements										
1.6 Interdiction de fumer	2					1	1	1		
1.7 Exécution d'une décision de fermeture			2					1		
1.8 Consommation d'alcool par des mineurs		1					3			
1.9 Terrasse (occupation du domaine public/privé)	121	15	5	6		1	1			
1.10 Capacités			1	1	1			2		
1.11 Issues de secours										

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>2. Commerces</b>										
2.1 Ouvertures prolongées	21	7			3					
2.2 Anticipations (occupation du domaine public/privé)	38	8	2		1	1			25	25
2.3 Kiosques (occupation du domaine public/privé)	2			2		1			1	1
2.4 Vente d'alcool sans autorisation	9	4			1	5		3		
2.5 Vente de tabac à des mineurs	86	37	2				15	6		
2.6 Vente d'alcool à des mineurs	39	20	2					1		
2.7 Consommation sur place	5	4				1		3		
2.8 Camions de vente			1	1						1
2.9 Horaires RHOM	11	3	2		1	1		1	2	
2.10 Commerces d'occasions	1	2	1		2					
2.11 OIP	35	1	5	12	5					
<b>3. Autres domaines</b>										
3.1 Patente tabac	5	6	1		1					
3.2 Ventes aux enchères										
3.3 Appareils automatiques	2	1			2					1
3.4 Registre des entreprises	1	4								
<b>Total</b>	<b>395</b>	<b>125</b>	<b>126</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>22</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>28</b>
Actions spécifiques	57	1	37	1		1				

## MANIFESTATIONS ET MARCHÉS

### Manifestations

Catégories	2012				2013			
	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.	Nbre de manif.	Nbre de jours	% du nbre de manif.	% du nbre de jours de manif.
Sports	214	381	5.7	6.3	260	437	6.9	6.9
Soirées/fêtes/repas de soutien	313	324	8.4	5.3	273	279	7.3	4.4
Manifestations sur le domaine public et assimilé	875	1'676	23.4	27.5	935	1'870	24.8	29.4
Bienfaisance/utilité publique	641	859	17.2	14.1	688	953	18.3	15.0
Spectacles/concerts	480	820	12.9	13.5	392	769	10.4	12.1
Conférences	231	311	6.2	5.1	219	279	5.8	4.4
Expositions	60	400	1.6	6.6	84	450	2.2	7.1
Stands d'information/récoltes de signatures	564	571	15.1	9.4	559	562	14.8	8.8
Centres socioculturels	115	415	3.1	6.8	134	448	3.6	7.1
Manifestations diverses	242	329	6.5	5.4	223	305	5.9	4.8
<b>Total</b>	<b>3'735</b>	<b>6'086</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>3'767</b>	<b>6'352</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

### Tombolas, loteries, roues

	Permis délivrés		Billets écoulés	
	2012	2013	2012	2013
Tombolas	47	53	75'916	76'432
Loteries	6	6	—	—
Roues	7	6	9'050	8'050

## Lotos

	2 <sup>e</sup> semestre 2011	2 <sup>e</sup> semestre 2012
	1 <sup>er</sup> semestre 2012	1 <sup>er</sup> semestre 2013
Lotos «fribourgeois» organisés	1	1
Cartons vendus (abonnements)	158	202
Cartons vendus (séries spéciales)	96	87
Valeur totale des cartons vendus	2'270.—	2'315.—
Taxe communale	136.20	138.90
Lotos «traditionnels» organisés	15	14
Cartons vendus	116'830	111'148
Valeur totale des cartons vendus	295'837.—	283'028.—
Taxe communale	17'750.25	16'981.65

La valeur des lots représente au minimum 50% du montant des cartons vendus.

Nombre de cartons vendus (lotos traditionnels)	2011-2012	2011-2012
Cartons à CHF 1.–	25'253	22'368
Cartons à CHF 2.–	41'057	40'224
Cartons à CHF 3.–	32'065	31'284
Cartons à CHF 5.–	18'455	17'272
Total	116'830	111'148

## Marchés

	Nombre d'autorisations au 31 décembre	
	2012	2013
Maraîchers	117	101
Charcutiers	12	10
Epiciers	23	31
Fromagers	11	12
Boulangers	10	10
Poissonniers	1	2
Etalagistes	130	134
Artisans	34	26

## Contrôles (bureau des manifestations et des marchés)

	Correspondances (communications ou demandes d'info)		Autorisations					
			Autorisations		Annulations		Retraits	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>1. Marchés</b>								
1.1 Marché central (alimentaire)	307	332	96	76	23	27	4	2
1.2 Marché central (non alimentaire)	333	259	132	56	38	6	23	
1.3 Marché de Grancy	24	25	4	5	1	4		
1.4 Marché d'Ouchy	22	20						
1.5 Marché des artisans	75	58	10	7	7	7	1	
1.6. Marché de Chauderon	15	18		3	2	2		
1.7 Marché des chômeurs	8	9						
1.8 Marché de Noël	100	78	41	53		1		
1.9 Marché des sapins	2	2	2	2				
<b>2. Activités sur le domaine public et assimilé</b>								
2.1 Activités commerciales itinérantes	16	3						
2.2 Ventes au sol	41	18						
2.3 Artistes de rue	3	6						
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux		1						
2.5 Collectes								
2.6 Démonstrateurs	5	7						
2.7 Manifestations	31	14						
2.8 Chantiers et travaux								
2.9 Forains	13	9	8	2				
2.10 Autres utilisations du domaine public	1							
<b>3. Autres domaines</b>								
3.1. Ventes aux enchères								
3.2. Lotos								
3.3. Divers		1						
<b>Total</b>	<b>997</b>	<b>860</b>	<b>293</b>	<b>204</b>	<b>71</b>	<b>47</b>	<b>28</b>	<b>2</b>

	Contrôles/Interventions								Préavis	
	Sans écrit		Notes internes		Courriers d'avertissement		Rapports de dénonciation			
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
<b>1. Marchés</b>										
1.1 Marché central (alimentaire)	44	11	1	1	33	43	1	1		1
1.2 Marché central (non alimentaire)	204	53		2	55	25	2	2		
1.3 Marché de Grancy										
1.4 Marché d'Ouchy	1	1				1				
1.5 Marché des artisans			4		2	6				
1.6 Marché de Chauderon	44				1	1				
1.7 Marché des chômeurs	24	2								
1.8 Marché de Noël	3	3		1		5				
1.9 Marché des sapins										
<b>2. Activités sur le domaine public et assimilé</b>										
2.1 Activités commerciales itinérantes		1			3	10	2			
2.2 Ventes au sol	37	10				3	2			
2.3 Artistes de rue	165	102	45	47	4	6	16	12		
2.4 Distribution d'imprimés/articles commerciaux	10	1			10	13	1			
2.5 Collectes			1				52	9		
2.6 Démonstrateurs		1		1		1				
2.7 Manifestations	34	16	13	6	8	5	1		214	196
2.8 Chantiers et travaux									39	44
2.9 Forains										
2.10 Autres utilisations du domaine public			1		1				3	1
<b>3. Autres domaines</b>										
3.1 Ventes aux enchères										
3.2 Lotos										
3.3 Divers	1									
<b>Total</b>	<b>566</b>	<b>201</b>	<b>65</b>	<b>58</b>	<b>117</b>	<b>119</b>	<b>77</b>	<b>24</b>	<b>256</b>	<b>242</b>

L'importante diminution du nombre d'autorisations de marché délivrées n'est pas significative, car les chiffres de 2012 comprenaient 95 autorisations actualisées en raison d'une extension d'horaire du marché des étalagistes durant la belle saison.

Pour rappel, le nombre important d'autorisations de marché annulées ou retirées en 2012 résultait d'une mise à jour de la liste des étalagistes complémentaires, où figuraient des personnes n'ayant plus participé au marché de longue date.

Il est à relever que le système des autorisations journalières de marché connaît toujours un beau succès avec plus d'une septantaine d'autorisations délivrées comprenant chacune en moyenne trois participations.

Le nombre important de contrôles/interventions effectués en 2012 résultait d'une campagne axée sur l'affichage des prix sur les marchés. Cette campagne n'a pas été reconduite en 2013 compte tenu des bons résultats obtenus.

La baisse du nombre de rapports de dénonciation résulte de la forte diminution, au cours de l'année écoulée, du phénomène dit des «fausses collectes».

## IMPÔT SUR LES DIVERTISSEMENTS

### Encaissement net

	2012 CHF	2013 CHF
Cinémas	2'322'569.40	2'055'346.10
Dancings	1'093'175.55	973'173.90
Cafés-restaurants	24'933.10	11'379.70
Spectacles	1'338'411.15	1'661'890.35
Sports	86'804.25	116'223.50
Divers	579'613.15	588'243.55
<b>Total</b>	<b>5'445'506.60</b>	<b>5'406'257.10</b>

La diminution de recettes de la rubrique cinémas par rapport à 2012 s'explique par le fait que les spectateurs ont été moins nombreux en 2013. S'agissant des dancings et cafés-restaurants, il y a eu moins d'entrées payantes en 2013, à l'inverse des rubriques spectacles, sports et divers, où l'on constate une augmentation de recettes.

## TAXES DE SÉJOUR

Le Règlement intercommunal sur la taxe de séjour (RITS), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2008, prévoit une taxe qui varie entre CHF 2.10 et CHF 3.40 par nuitée et par personne. S'agissant des séjours de longue durée (au-delà de trois mois), en général dans les lieux décrits sous catégories 6 et 7 du RITS, le tarif est de CHF 30.– par mois. Les visiteurs en séjour de courte durée (jusqu'à deux semaines) bénéficient d'une carte de libre parcours sur six zones (11, 12, 15, 16, 18 et 19) de la Communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

Taxes communales	2012 CHF	2013 CHF
Catégories 1 à 5*	2'117'309.40	2'202'084.60
Catégorie 6 (pensionnats – instituts)	102'645.30	111'030.00
Catégorie 7 (appartements, villas, studios, chambres)	696'455.35	745'724.25
<b>Total</b>	<b>2'916'410.05</b>	<b>3'058'838.85</b>

\* Catégories 1 à 5 = hôtels (répartis entre les catégories 1 à 5, selon le nombre d'étoiles ou sans étoile), auberges de jeunesse et assimilés, beds & breakfast, chambres d'hôtes, gîtes ruraux, hébergements et campings.

## PORTS

Au 31 décembre 2013, les ports de petite batellerie d'Ouchy et de Vidy comptent le nombre de places suivant:

Places/Amarrages	Vidy	Ouchy	Vieux-Port d'Ouchy	Total
2.50	**366	*372	—	738
2.75	250	122	—	372
3.00	52	18	—	70
3.50	43	75	—	118
4.25	9	26	—	35
Places visiteurs	22	8	16	46
Bouées	5	—	28	33
Places à terre	*192	*122	—	314
<b>Total</b>	<b>939</b>	<b>743</b>	<b>44</b>	<b>1'726</b>

\* Un nouvel inventaire a été effectué en 2013 sur la base de la version mise à jour de l'application informatique, inventaire qui a permis de constater et de corriger quelques divergences dans les chiffres. En outre, 16 places à terre situées à Ouchy ont été affectées au stationnement des véhicules des clubs et professionnels du port d'Ouchy.

\*\* Dans le cadre de la sécurisation des estacades de Vidy, 14 amarrages de 2.50 mètres ne sont plus attribués afin de supprimer la possibilité de contourner les portails en montant sur les bateaux amarrés contre le quai.

Sur les 1'726 places d'amarrage et à terre, 1'096 sont attribuées à des Lausannois et 519 à des personnes domiciliées en Suisse ou à l'étranger. Dix places sont utilisées par les bateaux techniques ou de sécurité, et 46 amarrages sont réservés aux visiteurs. 27 places sont en cours d'attribution et 28 places à terre sont disponibles.

2'036 navigateurs (2'143 en 2012) ont occupé les 46 places prévues pour les visiteurs.

3'112 personnes (4'373 en 2012) se sont présentées aux guichets pour des réservations et renseignements divers. Cette diminution s'explique par le fait qu'en 2012, tous les ayants droit étaient venus retirer leurs badges d'accès aux estacades.

Autorisations délivrées	2012	2013
Cabines / Vidy	24	14
Places à l'eau	101	71
Places à terre	33	27
<b>Total</b>	<b>158</b>	<b>112</b>

Demandes non satisfaites (liste d'attente au 31 décembre)	2012	2013
Personnes domiciliées à Lausanne		
Planches à voile	—	—
Places à l'eau	372	379
Places à terre	—	—

Recettes globales	2012 CHF	2013 CHF
Places d'amarrage et places à terre, pontons, plans d'eau, matériel	1'212'896.92	1'390'261.05
Locations (cabines, étagères pour planches à voile, locaux divers)	52'710.67	78'390.55
Engins de levage	23'357.75	21'075.00
<b>Total</b>	<b>1'288'965.34</b>	<b>1'489'726.60</b>

## OFFICE DES INHUMATIONS-INCRINÉRATIONS

### Décès enregistrés

	Personnes domiciliées à Lausanne	Personnes domiciliées hors Lausanne	Total
Inhumations	119	41	160
Incinérations	800	3'676	4'476
Transferts hors Lausanne	75	342	417
Corps légués aux instituts d'anatomie*	11	46	57
Corps en attente	3	3	6
<b>Total des décès enregistrés</b>	<b>1'008</b>	<b>4'108</b>	<b>5'116</b>
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées à Lausanne			826
Personnes domiciliées à Lausanne, décédées hors Lausanne			182
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées à Lausanne			732
Personnes domiciliées hors Lausanne, décédées hors Lausanne			3'376
<b>Total des décès enregistrés</b>			<b>5'116</b>

\* Département de biologie cellulaire et de morphologie (DBCM). Ces corps font l'objet d'une incinération.

### Autres dossiers enregistrés\*

		Ont fait l'objet d'une incinération
Fœtus/mort-nés	89	65
Corps exhumés et ossements	27	26
Cendres en provenance d'autres communes**	26	—
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>91</b>

\* Les données concernant les personnes décédées ont été complétées, de manière à tenir compte des autres dossiers traités.

\*\* Sont destinées au Jardin du Souvenir, à une tombe cinéraire ou à un columbarium.

L'activité déployée a donc concerné 5'258 dossiers, soit 97 de plus qu'en 2012.

Ce chiffre est à mettre en relation avec le nombre des incinérations effectuées pour des décès survenus hors du canton de Vaud, en particulier pour le crématoire de Sion, dont les travaux de rénovation du four, débutés en 2012, se sont poursuivis en 2013 et qui a confié l'incinération de 385 corps au centre funéraire de Montoie.

Les 4'476 incinérations représentent donc le 87.50% de la totalité des décès enregistrés, soit 5'116 (5'071, dont 4'420 incinérations en 2012, soit 87.20%).

### Cimetière et centre funéraire de Montoie

Les cendres de 673 corps incinérés ont été versées dans les caveaux collectifs du Jardin du Souvenir (665 en 2012), dont 509 l'ont été en présence de la famille (507 en 2012).

Le nombre des cérémonies funèbres célébrées au centre funéraire est en diminution (1'166 en 2013, contre 1'240 en 2012), de même que celui des dépôts de corps dans les chambres mortuaires (1'321 en 2013, contre 1'383 en 2012).

### Convois funèbres

Le nombre des convois funèbres a légèrement diminué en 2013 pour revenir au niveau de 2011 (587 en 2013, contre 602 en 2012 et 584 en 2011).

## SERVICE DU CONTRÔLE DES HABITANTS (CH)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- accueillir le public et renseigner les usagers du service ;
- tenir à jour l'ensemble des données relatives à la population, en veillant à respecter les dispositions légales en matière de contrôle des habitants et d'harmonisation des registres ;
- fournir aux administrations publiques les données qui leur sont nécessaires.

## EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	7.00	7.00	7.00	7.00
Bureau «Suisse - permis C»	12.40	12.40	12.40	12.40
Bureau des étrangers	12.20	12.20	12.20	12.20
Logistique	4.00	4.00	4.00	4.00
Total service	35.60	35.60	35.60	35.60

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
Total service	0

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	7	7.00	7	7.00
Bureau «Suisse - permis C»	15	12.40	15	12.40
Bureau des étrangers	13	12.20	13	12.20
Logistique	4	4.00	4	4.00
Total service	39	35.60	39	35.60

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n		n	
Administration	1		1	
Total service	1		1	

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	0	0

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emplois (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	
Départ à la retraite	
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	0

## FAITS MARQUANTS

L'évolution démographique lausannoise constante, conjuguée à la gestion pérenne des effets de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres, ainsi qu'à la complexification de certaines procédures, notamment l'application des nouvelles directives fédérales pour la détermination du nom de famille des ressortissants étrangers, ont mis en évidence la difficulté d'assurer un service au public optimal, en termes de desserte des guichets. Cette réalité n'a pas échappé à la Commission de gestion pour l'exercice 2012 qui a formulé la 11<sup>e</sup> observation invitant la Municipalité à étudier les moyens de diminuer les temps d'attente aux guichets du Service du contrôle des habitants (CH). Le nombre d'entretiens menés aux guichets du CH en 2013 est venu confirmer cette tendance, puisque 117'157 ont été conduits, contre 106'197 en 2012, soit 10'960 entretiens supplémentaires.

L'analyse menée, dans le courant de l'été, sur l'accroissement des charges de travail et les moyens de remédier à la situation a conduit la Municipalité à octroyer au CH, dès 2014, une augmentation d'effectif de 2.6 ept.

Enfin, en matière d'harmonisation des registres, tant les échéances fixées par les autorités cantonales et fédérales, que les critères de qualité arrêtés, ont été respectés.

## Statistiques

Les données des trois dernières années, au lieu de deux comme précédemment, sont mentionnées de manière à mieux mettre en évidence la forte croissance démographique prévalant à Lausanne depuis 2011.

Pour l'année sous revue, l'augmentation de la population se confirme avec 1'804 personnes supplémentaires, soit 1'773 ressortissants étrangers et 31 résidents nationaux. La rentrée universitaire contribue à faire de septembre le mois le plus chargé en termes d'arrivées, puisque pas moins de 2'699 d'entre elles ont été enregistrées durant ce seul mois. Pour permettre la comparaison, il convient de relever que, durant les autres périodes de l'année, la moyenne mensuelle s'élève à 1'386 arrivées.

Quant au pic de population, c'est au 29 novembre qu'il a été constaté avec 139'903 habitants.

## Population de Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
En résidence principale	131'056	132'790	134'810	+ 2'020
En résidence secondaire	5'232	4'796	4'580	- 216
<b>Total</b>	<b>136'288</b>	<b>137'586</b>	<b>139'390</b>	<b>+ 1'804</b>

## Population suisse résidant à Lausanne

Canton d'origine	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Vaud	42'899	42'995	43'300	+ 305
Berne	7'547	7'415	7'341	- 74
Fribourg	6'932	6'736	6'639	- 97
Valais	4'837	4'848	4'769	- 79
Neuchâtel	3'323	3'311	3'327	+ 16
Genève	2'218	2'209	2'272	+ 63
Jura	2'157	2'136	2'132	- 4
Tessin	2'063	2'074	2'014	- 60
Zurich	1'868	1'818	1'799	- 19
Obwald	63	65	67	+ 2
Autres cantons	7'224	7'190	7'168	- 22
<b>Total</b>	<b>81'131</b>	<b>80'797</b>	<b>80'828</b>	<b>+ 31</b>

## Population étrangère résidant à Lausanne

au 31 décembre	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
<b>Population en résidence principale :</b>				
– Permis B	22'502	22'660	23'167	+ 507
– Permis C	28'206	29'265	30'249	+ 984
– Permis F	924	926	943	+ 17
– Permis L	1'118	1'243	1'462	+ 219
– Cas en suspens auprès des autorités cantonales ou fédérales	1'052	1'222	1'331	+ 109
– Procédures de refus/recours <sup>1</sup>	279	322	344	+ 22
<b>Total population résidente</b>	<b>54'081</b>	<b>55'638</b>	<b>57'496</b>	<b>+ 1'858</b>
Dispensés par le DFAE <sup>2</sup>	67	73	65	- 8
Permis Ci <sup>3</sup>	6	5	6	+ 1
<b>Total population « diplomatique »</b>	<b>73</b>	<b>78</b>	<b>71</b>	<b>- 7</b>
<b>Requérants d'asile</b>	<b>450</b>	<b>555</b>	<b>491</b>	<b>- 64</b>
<b>Total en résidence principale</b>	<b>54'604</b>	<b>56'271</b>	<b>58'058</b>	<b>+ 1'787</b>
<b>Population en résidence secondaire :</b>				
– Permis B	114	127	111	- 16
– Permis C	336	298	304	+ 6
– Permis G (frontalier)	95	89	85	- 4
– Permis L	—	1	1	—
– Demandes en cours	7	3	3	—
– Dispensés par le DFAE	1	—	—	—
<b>Total en résidence secondaire</b>	<b>553</b>	<b>518</b>	<b>504</b>	<b>- 14</b>
<b>Total de la population étrangère</b>	<b>55'157</b>	<b>56'789</b>	<b>58'562</b>	<b>+ 1'773</b>

<sup>1</sup> Dès juillet 2009, les demandes rejetées ou faisant l'objet d'un recours sont désormais recensées.

<sup>2</sup> Membres ou personnel des missions diplomatiques et consulaires dispensés de formalités.

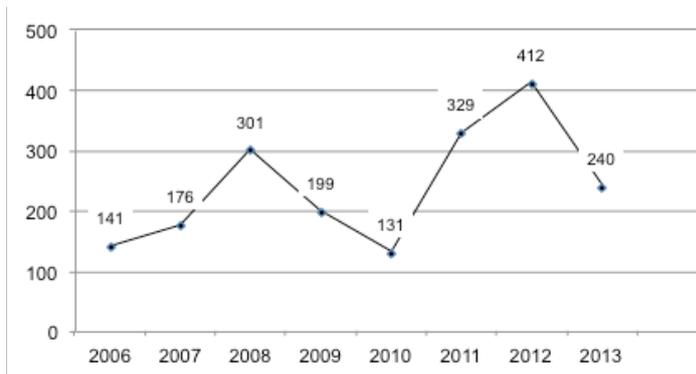
<sup>3</sup> Epouses ou enfants des personnes dispensées par le DFAE, exerçant une activité lucrative.

Au 31 décembre 2013, la population étrangère en résidence principale (hormis les requérants d'asile et les membres du Corps diplomatique et leur famille) se chiffre à 57'496 personnes, soit 42.65% (41.90% en 2012) de la population lausannoise en résidence principale.

### Requérants d'asile résidant à Lausanne

240 nouveaux requérants ont été enregistrés (412 en 2012). 491 dossiers (555 en 2012) en cours d'examen relèvent actuellement de la section des permis de séjour. L'effet du Printemps arabe, constaté en 2012, s'est estompé en 2013, d'où une diminution des nouvelles arrivées.

### Evolution du nombre d'arrivées depuis 2006



### Recensement de la population selon la religion

(article 28 de la loi du 09.01.2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public)

	Au 31 décembre 2012		Au 31 décembre 2013	
	Nombre	%	Nombre	%
Protestants	27'642	20.09	26'226	18.81
Catholiques	45'759	33.26	44'192	31.70
Autres religions	16'984	12.34	16'716	11.99
Non déterminés	29'390	21.36	34'840	25.00
Sans	17'811	12.95	17'416	12.50
<b>Total</b>	<b>137'586</b>	<b>100</b>	<b>139'390</b>	<b>100</b>

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2010, la nouvelle teneur de l'article 4 de la loi du 9 mai 1983 sur le contrôle des habitants n'autorise désormais plus que le recensement de «l'appartenance religieuse reconnue de droit public ou reconnue d'une autre manière par le canton». De plus, l'alinéa 2 de cette disposition rend dorénavant facultative la communication, par le citoyen, de son appartenance religieuse, ce qui requiert de faire preuve de toute la prudence nécessaire quant à l'interprétation des statistiques.

### Recensement de la population selon l'âge et le sexe

La population lausannoise totalise, au 31 décembre 2013, 139'390 personnes, qui se répartissent comme suit:

Hommes	Femmes		Enfants (moins de 16 ans)		
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	
56'983	62'660	10'007	9'740		
Ans	0 à 20	21 à 60	61 à 89	90 à 99	100 et plus
Hommes	14'533	42'548	9'600	302	7
Femmes	14'156	42'766	14'441	1'012	25
<b>Total</b>	<b>28'689</b>	<b>85'314</b>	<b>24'041</b>	<b>1'314</b>	<b>32</b>

### Recensement de la population selon l'origine et la nationalité

Lausannois	16'908
Vaudois	27'653
Confédérés	36'267
<b>Suisses</b>	<b>80'828</b>
Portugal	10'081
France	9'968
Italie	6'326
Espagne	4'558
Reste de l'Europe	12'940
<b>Etrangers européens</b>	<b>43'873</b>

Afrique	5'776	
Amérique	4'535	
Asie	4'171	
Océanie	110	
Apatrides	12	
Non déterminés	85	
<b>Etrangers non européens</b>	<b>14'689</b>	
<b>Population étrangère totale</b>		<b>58'562</b>
<b>Population globale</b>		<b>139'390</b>

### Naissances et décès au sein de la population lausannoise

	2011	2012	2013
Naissances	1'629	1'572	1'700
Décès	1'043	1'145	1'069
<i>Solde naturel</i>	586	427	631

### Mesures d'éloignement

Cette année, 263 personnes ont reçu un délai de départ ou une interdiction d'entrée en Suisse, leur séjour dans le pays n'étant plus légal. A ce chiffre, il y a lieu d'ajouter les 16 refus d'entrée prononcés en cours d'année.

### Déclarations de garantie

449 déclarations de garantie (459 en 2012), permettant aux citoyens lausannois d'inviter des connaissances provenant de pays dits à visa, ont été délivrées cette année.

### Demandes d'entrée

Les demandes d'autorisation de visite touristique déposées par le biais d'une déclaration de garantie sont, parfois, transformées en demandes d'entrée (pays tiers). Celles-ci sont soumises au contrôle des ambassades ou consulats concernés.

En 2013, 255 demandes d'entrée ont été traitées (2012: 272).

### Bureau des enquêtes

	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Enquêtes reçues	612	619	604	15
Enquêtes réglées	613	634	605	29
Enquêtes en cours	58	28	27	1
Dénonciations au Ministère public	2	4	-	4
Dénonciations à la Commission de police	113	64	58	6

Dans la mesure où les infractions commises dans le cadre de la loi sur le contrôle des habitants entrent dans le domaine de compétence de la Commission de police, cette voie est désormais privilégiée au détriment des dénonciations auprès du Ministère public. En effet, le produit des amendes prononcées par la Commission de police alimente les comptes de la Ville, alors que ce n'est pas le cas des recettes générées par les sanctions pécuniaires prononcées par les instances cantonales. Par ailleurs, le bureau des enquêtes procède à l'élaboration de divers rapports de situation, à la demande des autorités cantonales (165 documents ont été établis durant l'année sous revue, contre 191 en 2012).

### Relations avec les administrés

	2011	2012	2013	Différence 2012/2013
Entretiens aux guichets :				
- nombre	93'585	106'197	117'157	+ 10'960
- en heures	9'379	10'929	11'638	+ 709
Appels téléphoniques :				
- N° central 3133	33'897	34'752	35'543	+ 791
- N° commercial 0900	4'895	4'515	3'743	- 772

## SERVICE DE PROTECTION ET SAUVETAGE (SPSL)

Le Service de protection et sauvetage (SPSL) a poursuivi, en 2013, ses missions de prévention, de secours et de sauvetage avec, pour l'ensemble des collaborateurs, toutes divisions confondues, plus de 11'200 interventions au profit des citoyens. Relevons que les travaux relatifs au projet de Règlement du service de défense contre l'incendie et de secours (RSDIS), ainsi que ceux liés au rapprochement dans ce domaine avec la Commune d'Epalinges se sont poursuivis durant cette année.

Dans le cadre du développement de la défense contre l'incendie pour le secteur de Lausanne et de l'agglomération lausannoise, l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a engagé une réflexion, à laquelle la Municipalité, ainsi que le SPSL, ont été associés, afin de définir les besoins lausannois. Par ailleurs, le centre de formation de La Rama a vu la pose de la première pierre du simulateur d'incendie et sa construction. Ce dernier permettra, dès 2014, de former l'ensemble des sapeurs-pompiers vaudois et lausannois.

La division du Groupe sanitaire (DGS) a consolidé sa position de service phare du Canton, notamment par le développement et la mise en place d'un système pilote informatisé, embarqué à bord des ambulances, permettant la saisie en ligne des fiches d'intervention. De plus, dans le cadre des synergies développées avec l'ECA et le Service de la santé publique (SSP) du canton de Vaud, le soutien sanitaire opérationnel (SSO), dépendant du détachement du poste médical avancé (DPMA), a été renforcé. L'année 2013 a été marquée par la célébration des 50 ans d'existence de la DGS. Une cérémonie officielle a été organisée à la salle du Grand Conseil, au Palais de Rumine, en partenariat avec la Fondation Urgences Santé, qui fêtait également plusieurs anniversaires.

La division de la Protection civile (DPCi) a vu, pour sa part, la poursuite des travaux visant à concrétiser le projet AGILE. En ce qui concerne la partie opérationnelle, l'organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lausanne-District a poursuivi ses missions d'appui au profit des partenaires et perfectionné son instruction. Relevons que la protection civile a, elle aussi, fêté cette année ses 50 ans d'existence en Suisse. L'ORPC de Lausanne-District a, à cette occasion et selon les demandes de la Confédération, construit et rénové trois ponts sur la commune d'Epalinges. Ces derniers ont été inaugurés en présence des représentants des autorités politiques du district.

Enfin, l'office des Pompes funèbres officielles (PFO) a profité de l'arrivée d'une nouvelle cheffe pour augmenter sa visibilité, réorganiser sa structure interne et dynamiser ses activités.

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- protéger et sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- gérer et coordonner l'activité des différentes entités, en développant une interactivité opérationnelle en cas d'événements particuliers et/ou d'accidents majeurs.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

Tableau 1.1. - plan des postes

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Direction SPSL	27.40	25.20	28.30	27.90
Division protection civile	29.70	28.95	29.95	26.95
Groupe sanitaire	41.30	39.75	41.30	39.50
Pompes funèbres officielles	11.00	11.00	11.00	11.00
Secours et incendie	125.50	123.50	126.50	123.50
<b>Total service</b>	<b>234.90</b>	<b>228.40</b>	<b>237.05</b>	<b>228.85</b>

Tableau 1.2.- variation en ept alloués

Unité administrative	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
<b>Total service</b>	<b>+ 2.15</b>

Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Direction SPSL	29	25.20	32	27.90
Division protection civile	30	28.95	28	26.95
Groupe sanitaire	44	39.75	43	39.50
Pompes funèbres officielles	11	11.00	11	11.00
Secours et incendie	124	123.50	124	123.50
<b>Total service</b>	<b>238</b>	<b>228.40</b>	<b>238</b>	<b>228.85</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s / aspirant-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Direction SPSL	1	0
Total service	1	0

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	embauche(s)
	fin(s) d'emploi	
Nombre de mouvement(s)	10	9

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	1
Décès	
Démission	3
Départ à la retraite	5
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	1
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	10

**DIVISION SECOURS ET INCENDIE (DSI)****PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION (sur les plans lausannois et cantonal)**

- sauver les personnes, les animaux et les biens ;
- lutter contre les incendies ;
- juguler les effets du déchaînement des éléments naturels ;
- lutter contre les effets des pollutions, des fuites d'hydrocarbures ou de produits toxiques, chimiques ou radioactifs ;
- effectuer des interventions techniques ;
- garantir la sécurité, lors de différentes manifestations organisées sur le territoire lausannois.

**Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers professionnels**

2009	2010	2011	2012	2013
120	125	121	120	120

**Evolution de l'effectif des sapeurs-pompiers volontaires (sans les of attachés à l'EM, les membres de l'unité musicale et les jeunes sapeurs-pompiers) au 31 décembre**

2009	2010	2011	2012	2013
199	169	142	131	138

**Interventions**

Au nombre de 2'075, les interventions sont en diminution de 174 par rapport à l'année précédente. Effectuées à raison de 78% sur le territoire lausannois, elles se répartissent comme suit :

	2012	2013
Interventions pour le SDIS	1'171	1'091
Autres	1'078	984
Total des interventions	2'249	2'075

## Types d'interventions

	2012	2013
Déclenchements d'alarmes automatiques	537	489
Incendies	593	596
Sauvetage de personnes et d'animaux	140	131
Désincarcérations	34	30
GRIMP*	8	12
Protection de l'environnement	306	309
Interventions techniques	596	505
Eléments naturels	35	6
<b>Total</b>	<b>2'249</b>	<b>2'075</b>

\* Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieux périlleux

## Répartition géographique des interventions

	2012	2013
Sur le territoire de la Commune de Lausanne	1'787	1'624
Sur le territoire d'autres communes (CR Feu)	462	451

### Gros feux ou interventions importantes :

La mise sur pied des détachements de ville (groupe de l'unité d'appui du poste permanent et section technique) a été nécessaire à 11 reprises.

Afin de renforcer les équipes déjà engagées sur des sinistres conséquents, la mise sur pied du corps professionnel en congé a été nécessaire à 22 reprises.

### Détachements forains

Les détachements forains sont désormais rattachés aux différents détachements de premier secours (DPS) régionaux, selon la liste suivante :

- détachement forain de Vers-chez-les-Blanc au DPS Epalinges – Savigny – Vers-chez-les-Blanc ;
- détachement forain de Vernand au DPS de la Mèbre ;
- détachement forain de Montheron au DPS du Haut-Talent.

Dès lors, leurs interventions ne sont plus comptabilisées par la division Secours et incendie (DSI).

### Matches de Super League du FC Lausanne-Sport

La DSI a été mise à contribution à deux reprises lors des matches de la Coupe de Suisse à domicile du FC Lausanne-Sport. Dans le cadre du maintien de l'ordre et en collaboration avec la Police de Lausanne, un véhicule tonne-pompe, ainsi que cinq sapeurs-pompiers professionnels et volontaires ont été engagés en prévention.

### Prestations pour le Tribunal des mineurs

Depuis plusieurs années, une étroite collaboration s'est instaurée entre la DSI et le Tribunal des mineurs pour l'application des peines. Durant l'année, la DSI a reçu dans ses murs trois jeunes, coupables de départs d'incendie, afin de leur expliquer les conséquences de leurs actes délictueux. Ils ont également participé à des travaux de rétablissement et d'entretien de la caserne.

### Collaboration de la DSI avec d'autres services communaux et divers partenaires

Tout au long de l'année, la division a mis des compétences particulières au profit d'autres services communaux et de divers partenaires, notamment pour les activités suivantes :

- contrôle des teneurs en oxygène dans une fosse de la station d'épuration de Vidy ;
- mise en place de pontons pour le Triathlon de Lausanne à l'aide d'une grue ;
- service de prévention avec le bateau, lors du Triathlon de Lausanne ;
- service de prévention circulation, lors du Triathlon de Lausanne ;
- essai des colonnes sèches dans le m2 ;
- exercice d'engagement avec, pour thème, un accident de rame de métro en entre deux stations.

### Matériel et équipement

L'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels (ECA) a mis à disposition de la DSI le matériel suivant :

- des tablettes tactiles GPS dans les véhicules légers, permettant d'assister les chefs d'intervention et de transmettre la situation des véhicules à la centrale d'aide à l'engagement (CAE) ;
- des nouveaux terminaux radios pour le réseau des sapeurs-pompiers vaudois ;
- des écrans permettant d'assurer la redondance complète du Centre de traitement des alarmes 118 (CTA), géré et exploité par l'ECA, au sein de la CAE.

## **Véhicules**

Dans le cadre des autorisations d'achats de 2013, trois engins d'intervention ont été acquis, à savoir :

- un véhicule de traction ;
- un véhicule de transport de personnes ;
- un véhicule d'officier de service.

Un véhicule 4x4 pour le Grimp a, quant à lui, été commandé et sera livré en 2014.

Commandés dans le cadre des autorisations d'achats de 2012, un bateau d'intervention léger, ainsi qu'un fourgon matériel avec un équipement spécifique et moderne, dédié à la ventilation, à la recherche de victimes et à la reconnaissance de foyers d'incendie, ont été livrés.

De plus, l'ECA et la Direction générale de l'environnement (DGE) ont mis à disposition de la DSI les véhicules suivants :

- une berce de protection ;
- une remorque ventilateur thermique ;
- une remorque ventilateur électrique ;
- une berce de décontamination pour les interventions chimiques ;
- un clark élévateur.

## **Formation**

La formation de base s'est concentrée cette année sur le fonctionnement et l'usage des nouveaux véhicules et matériels acquis par la Ville de Lausanne ou mis à disposition par l'ECA ou la DGE.

Plusieurs sapeurs-pompiers professionnels ont suivi des formations spécifiques concernant les feux d'aéronefs à Teeside en Angleterre, ainsi que les feux d'installations pétrolières à Vernon en France.

Les officiers de l'état-major de la DSI se sont rendus au Service d'incendie et de secours de Genève pour découvrir sa nouvelle organisation, ainsi que les nouvelles tactiques d'intervention et le nouveau matériel. Ils ont également suivi un cours de conduite sur glace organisé par le TCS à Bourg-St-Maurice.

## **Ecole latine des sapeurs-pompiers professionnels**

L'Ecole latine 2013 a débuté le 2 avril 2013, sur le site du Centre de compétence en matière de formation de la Ville de Genève (CECOFOR) à Versoix, pour se terminer le 28 novembre. Composée de 21 aspirants romands, dont trois Lausannois, elle a permis à ces futurs sapeurs-pompiers professionnels d'acquérir les bases théoriques et pratiques de la profession. Il est à noter que huit instructeurs de la DSI ont été engagés pour dispenser la formation de base durant cette école.

L'Ecole latine a mis sur pied une session de recrutement, qui s'est déroulée en deux phases, soit le 21 septembre et les 4, 5, et 6 octobre 2013. A l'issue de cette sélection, quatre nouveaux aspirants sapeurs-pompiers lausannois ont été retenus pour l'Ecole latine de 2014.

Les 13 aspirants, issus de l'Ecole latine de 2012, dont un Lausannois, ont, quant à eux, reçu leur brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 22 novembre 2013 à la caserne du service d'Incendie et de secours de la Ville de Neuchâtel.

## **Centrale d'aide à l'engagement (CAE)**

L'année 2013 a été placée sous le signe de l'évolution.

Sur le plan opérationnel, les opérateurs de la centrale ont pu démontrer leurs compétences, en exploitant efficacement le véhicule de transmission cantonal (VTC), que ce soit sur le territoire communal lausannois ou dans le reste de son rayon d'intervention. Il fut particulièrement apprécié lors des inondations survenues dans la région de Moudon et à Lausanne, lors des accidents ferroviaires qui se sont produits en gare de Cossonay et de Granges-près-Marnand, lors de feux importants qui se sont déclarés à Echallens, Epalinges, Penthréaz et Ecublens, ainsi qu'à la suite d'une fuite de produit chimique intervenue à Renens.

Le VTC a également été engagé sur un certain nombre d'exercices, en particulier lors de formations des cadres du corps volontaire, à l'occasion d'un exercice de grande envergure à Sottens, réunissant le détachement d'action rapide et de dissuasion (DARD) de la Police cantonale vaudoise (PCV) et le groupe d'appui tactique feu (GATF) du SPSL, lors de l'exercice ORCA TRANO13 à Vallorbe, ainsi que lors d'exercices d'engagement dans la galerie du M2 avec les sections d'intervention.

## **CORPS DE SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES**

L'état-major du corps volontaire a tenu 11 séances, qui ont permis de poursuivre la réorganisation et le renforcement de la structure de conduite, ainsi que la gestion des missions confiées au corps volontaire.

## **Formation**

La mise à niveau des connaissances de l'ensemble des sapeurs-pompiers volontaires s'est poursuivie, en collaboration avec le responsable de la formation de la division de Défense contre l'incendie et de secours (DDIS) de l'ECA.

Un recrutement cantonal a eu lieu le 7 novembre dans chaque caserne du canton, sous l'égide de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) et de l'ECA. Pour la DSI, 41 (+5) nouveaux sapeurs-pompiers volontaires ont été incorporés. Encadrés par huit moniteurs professionnels et volontaires, les 26 jeunes sapeurs-pompiers (JSP) ont suivi la formation annuelle et les journées organisées par le groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP).

### Services de garde dans les lieux de spectacles

	2012	2013
Services assurés	174	232
Effectif mis sur pied pour assurer ces services (officiers, sous-officiers et sapeurs)	721	1'000

Relevons que ces chiffres sont en nette augmentation, en raison de la première année de réouverture de l'Opéra de Lausanne.

### POLICE DU FEU

405 nouveaux dossiers de construction ou de transformation ont été traités. La Police du feu a également effectué 403 visites de fin de travaux et procédé à 561 examens de situation et visites pour des manifestations; elle a aussi participé à 352 séances diverses et organisé douze exercices d'évacuation.

### SERVICE DE RAMONAGE

Relevons qu'en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013 un nouveau responsable de la circonscription 2 a été nommé.

### DIVISION DU GROUPE SANITAIRE (DGS) / SMUR (SERVICE MOBILE D'URGENCE ET DE RÉANIMATION)

#### PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- assurer la prise en charge professionnelle des patients accidentés ou malades dans les situations d'urgences préhospitalières;
- être en mesure de garantir les interventions urgentes 24 heures sur 24 toute l'année (ambulance et SMUR), dans les délais prescrits;
- mettre sur pied le plus rapidement possible, en cas d'événement particulier, les ressources disponibles et spécifiques telles que le GRIMP, le DPMA ou le binôme de conduite sanitaire ACS/MCS.

Doté d'un parc de véhicules parfaitement adapté à sa mission, la DGS dispose d'un équipement technique et médical de pointe. Son effectif, appuyé par des auxiliaires, permet de disposer en permanence de deux à quatre équipes d'urgence, immédiatement prêtes à intervenir, de jour comme de nuit. Le DPMA, quant à lui, se repose sur plus de 60 volontaires, dont 12 médecins.

La forte tendance au vieillissement de la population se remarque au travers du profil des patients pris en charge par la DGS. Ainsi, quelque 45% d'entre eux ont plus de 60 ans, alors que ceux qui ont entre 81 et 90 ans représentent la tranche d'âge impliquant la part la plus importante des transports effectués (17%). La population gériatrique nécessite une prise en charge spécifique, qui implique une formation ciblée.

Les algorithmes d'intervention (actes médicaux délégués), initialement au nombre de huit, ont subi un profond remaniement et sont passés à 17. Cette évolution démontre la reconnaissance, par le corps médical, des compétences ambulancières et, de facto, responsabilise davantage l'ambulancier professionnel. En 2013, il a été procédé à 632 actes médicaux délégués, dont 360 relèvent de l'antalgie.

La formation continue obligatoire, fondée sur les directives nationales de reconnaissance qualité des services d'ambulances, s'effectue essentiellement sur les congés des ambulanciers. Ainsi, en 2013, ce ne sont pas moins de 3'300 heures qui ont été effectuées.

Dans la nuit du 30 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, la DGS, appuyée par le DPMA, a été fortement sollicitée pour l'exercice 1:1 TRANO 13. Celui-ci visait, d'une part, à appliquer le plan sectoriel d'intervention du tunnel ferroviaire du Mont-d'Or à Vallorbe et, d'autre part, à tester la coordination des secours franco-suisses. 130 figurants ont participé à un scénario consistant en l'incendie d'une rame TGV à l'intérieur du tunnel. La DGS a mis à disposition près d'une quarantaine de personnes.

Sur le plan administratif, une augmentation de 0.8 ept est intervenue en 2013, entièrement subventionnée par le Service de la santé publique (SSP). 0.5 ept ont été affectés à la conduite du DPMA et 0.3 ept aux équipages d'intervention ambulancière. A noter qu'une collaboratrice est en cours de reconversion professionnelle, suite à un problème de santé incompatible avec la fonction d'ambulancière.

Dès octobre 2012, la DGS a été mandatée par le SSP pour piloter et tester un nouveau système d'informatisation des données préhospitalières des patients. Ce dispositif sera amené à équiper toutes les ambulances du dispositif cantonal de prise en charge des urgences préhospitalières, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## Evolution de l'effectif des ambulanciers

2009	2010	2011	2012	2013
*40	*40	*40	*40	*40.8

\* sans le personnel du secrétariat

## Evolution de l'effectif du détachement du poste médical avancé (DPMA)

2009	2010	2011	2012	2013
66	64	65	71	65

### Activité

Le nombre de missions d'urgence accomplies par les ambulances a enregistré une augmentation de 7.34% par rapport à l'année dernière, pour atteindre 6'953 interventions. Cette augmentation s'explique en partie par l'abandon de l'exploitation de l'antenne de Romanel-sur-Lausanne, dont l'ambulance était prélevée sur le quota des équipages lausannois. A ce résultat, il convient d'ajouter :

- 2'222 missions SMUR ;
- 14 missions GRIMP ;
- 14 missions ACS/MCS (ambulancier chef des secours/médecin chef des secours).

Le nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny (desservie par une entreprise privée) a augmenté de 5.16% et celui de l'antenne de Mézières (également desservie par une entreprise privée) de 11.07%, pour atteindre respectivement 2'157 et 1'515 missions. La DGS gère la facturation de ces deux bases.

Les missions médicalisées du SMUR sont, quant à elles, assurées en partenariat avec le service des Urgences du CHUV. Relevons que, pour la première fois, la direction du SPSL a décidé de dénoncer au Ministère public des actes d'incivilité commis à l'encontre d'une ambulancière (injures et menaces). La plainte est en mains du procureur.

### Statistiques

	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre d'interventions	6'518	7'032	6'866	6'477	6'953
Nombre de personnes transportées	5'484	6'028	5'854	5'528	5'816
Nombre d'interventions sans transport	1'034	1'004	1'012	949	1'116
Nombre de missions SMUR	2'205	2'289	2'344	2'299	2'222
Nombre d'interventions de l'antenne de Bussigny	1'622	1'170	1'920	2'050	2'157
Nombre d'interventions de l'antenne de Mézières	1'076	1'116	1'274	1'362	1'515

Parallèlement, la DGS accueille de nombreux stagiaires, qui sont intégrés aux équipages d'intervention. En 2013, ils ont été 124 à profiter de cette opportunité. La priorité est donnée à ceux qui sont en formation en soins ambulanciers ou en formation post-grade d'infirmier en soins d'urgence. Le total cumulé des stages se monte à 345 jours.

### Détachement du poste médical avancé (DPMA)

Parmi les interventions sur alarme du DPMA, il convient de citer celle, hors du commun, liée à l'accident ferroviaire survenu le 29 juillet à Granges-près-Marnand (44 personnes blessées, 25 évacuations en milieu hospitalier).

Le DPMA a, en outre, assuré 16 missions de soutien sanitaire opérationnel (SSO) au profit des sapeurs-pompiers de tout le canton. Cette prestation fait l'objet d'une convention avec l'ECA.

Enfin, il a mis sur pied et exploité le service sanitaire des principales manifestations sportives lausannoises.

## DIVISION DE LA PROTECTION CIVILE (DPCI)

### PRINCIPALES TÂCHES DE LA DIVISION

- gérer et garantir les effectifs de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) ;
- mettre sur pied les cours de compétence communale ;
- participer, d'entente avec le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM), à la formation des astreints et des cadres ;
- garantir l'état opérationnel et les engagements de l'ORPC avec les partenaires.

### Evolution de l'effectif de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
*20	*20	*19	*20	*20

\* sans le personnel du centre de formation de La Rama

## Evolution de l'effectif des astreints de la protection civile

2009	2010	2011	2012	2013
1'322	1'155	1'069	1'035	1'112

### Mise en place de la nouvelle région de protection civile

L'organisation, mise en place à la suite du rattachement au district de Lausanne de cinq communes (Cheseaux-sur-Lausanne, Jouxens-Mézery, Epalinges, Le Mont-sur-Lausanne et Romanel-sur-Lausanne), fonctionne bien du point de vue opérationnel. Toutefois, des difficultés liées à la perception de la TVA sur les prestations fournies freinent encore la passation d'une convention avec les communes concernées.

### Instruction (service de Protection civile)

Les jours de service sont composés de cours de cadres, de cours de répétition, de prestations au profit de tiers, ainsi que d'engagements en situation d'urgence.

Le taux de fréquentation des miliciens avoisine le 70% de l'effectif convoqué. Il s'agit ici d'un léger recul par rapport à l'année précédente dû, notamment, à plusieurs engagements planifiés en périodes de vacances.

Pour ce qui est de l'instruction à proprement parler, l'effort s'est porté sur les domaines suivants :

- la conduite en état-major ;
- la recherche de personnes disparues, en collaboration avec la Gendarmerie ;
- la prise en charge de personnes à mobilité réduite ;
- la construction de ponts, dans le cadre de la commémoration du jubilé de la PCi ;
- l'assistance, sous forme d'un exercice sur 24 heures, en collaboration avec l'Ecole fédérale d'instructeurs.

### Jours de service

Désignation	Jours de service	
	2012	2013
Cours effectués dans le cadre communal	5'146	4'917
Cours de formation au service de la Sécurité civile et militaire (SSCM)	1'309	955
Cours de formation au Centre fédéral d'instruction (OFPP)	67	76
Total	6'522	5'948

La diminution des jours de service s'explique de deux façons :

- le SSCM a formé moins de recrues habitant le district de Lausanne, les mises en réserve étant plus nombreuses, alors que les reports de cours, liés aux écoles de cadres, s'avèrent plus fréquents ;
- les cours de répétition des compagnies d'assistance, qui se sont principalement déroulés pendant les vacances scolaires d'été ont, en raison de la période, entraîné un nombre plus important de dispenses.

### Appui aux partenaires / engagements

Deux engagements d'urgence ont eu lieu en 2013 :

- à l'occasion de l'inondation d'une partie du centre-ville de Lausanne, suite à une rupture de canalisation ;
- suite à l'incendie d'un bâtiment d'habitation à la rue du Valentin à Lausanne.

Soulignons encore que la DPCi s'est largement impliquée en faveur du plan DIAM (directives en cas d'accident majeur), plus particulièrement dans le cadre du plan Canicule, lequel n'a pas eu à être déclenché, ainsi que dans le cadre des préparatifs en vue d'un exercice, en 2014, en collaboration avec l'armée.

	2012	2013
Engagements et manifestations	576 h	449 h
Engagements en situation d'urgence	308 h	125 h
Total	884 h	574 h

### Piquet de la division de la protection civile (DPCi)

Le personnel assurant les piquets de conduite et de logistique est intervenu à sept reprises durant l'année.

### EFFECTIFS DE L'ORPC

Module	Effectifs réglementaires	Effectifs réels
Formations FIR	130	108
Formations FAR	918	1'004
Total	1'048	1'112

## Matériel, constructions et abris

Durant l'année, le personnel de la section Logistique a mis, à 20 reprises, les constructions protégées à disposition de sociétés pour des séjours de plus ou moins courte durée.

La répartition des locations a été la suivante :

	Occupation	Nuitées
Grand-Vennes	7	177
Prélaz	7	280
Rouvraie	4	168
Prazqueron	2	27
Total	20	652

La construction de Coteau-Fleuri est toujours louée par l'EVAM pour l'accueil des réfugiés, alors que la construction de la Vallée de la Jeunesse est à disposition de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, pour l'opération Accueil des sans-abri, depuis le mois de septembre jusqu'au mois d'avril 2014.

Au surplus, notons que la construction du Mont-sur-Lausanne (Crétalaison) est également occupée par l'EVAM.

## Essai annuel des sirènes

Les sirènes ont été déclenchées le 6 février par le CTA de Pully, à 13h30, par le SSCM de Gollion, à 13h38, et manuellement, à 13h52.

Toutes les sirènes ont fonctionné lors de chaque essai, sauf une.

## Contrôle périodique des abris

Le nombre d'abris contrôlés s'élève à 343. Le résultat de ces contrôles se décompose de la façon suivante :

227 abris jugés en ordre	(72%)
18 abris comportant des défauts mineurs	(6%)
53 abris comportant des défauts graves	(22%)

## CENTRE DE FORMATION DE LA RAMA (CFR)

### PRINCIPALES TÂCHES DU CFR

- offrir, à l'interne de la Ville comme à l'externe, un service de réservation et de mise à disposition des infrastructures (salles de cours, piste d'exercices et restaurant);
- exploiter le restaurant du CFR (desserte de la cafétéria et du restaurant en fonction des besoins des locataires);
- planifier, diriger et exécuter les travaux courants d'entretien et de maintenance des bâtiments, des installations et du mobilier;
- gérer le budget et organiser la facturation.

## Locations

Durant l'année, 220 jours de location ont été enregistrés au CFR. Le nombre de visiteurs ayant bénéficié des infrastructures du CFR s'élève à 11'324.

Il convient de souligner que la fréquentation du CFR se répartit comme suit :

- 31% d'utilisateurs issus de divers services de la Ville;
- 69% de locataires externes.

## Répartition des locations

	2012	2013
Jours de location	219 (16 samedis et 9 dimanches)	220 (17 samedis et 11 dimanches)

## Repas

	2012	2013
Personnel de La Rama (DPCi et CFR)	2'025	2'314
Cours de protection civile (miliciens)	1'108	652
DSI	293	278
Personnel communal	721	585
Livrés (DSI, DPCi)	6'062	6'328
Locataires externes	6'599	6'475
Total	16'808	16'632

Notons que la légère baisse enregistrée en matière d'exploitation est liée à l'exécution de travaux de réfection du bâtiment et de la piste d'exercices.

### Entretien des bâtiments

L'essentiel des travaux prévus dans le cadre du préavis N° 2011/16 («Réfection et aménagement du centre de formation de La Rama – Construction d'un simulateur d'incendie – Constitution d'un droit de superficie») a été réalisé entre 2012 et 2013. Il s'agit principalement de la réfection de la toiture, de travaux de maçonnerie, du remplacement de fenêtres, de la mise en place d'installations sanitaires adaptées aux personnes à mobilité réduite, de la pose de portes automatiques, ainsi que de travaux de peinture et d'étanchéité dans la seconde partie du centre.

### Quelques réalisations 2013

- rénovation et transformation du couvert extérieur situé au bas de la piste d'exercices ;
- réaménagement et agrandissement du milieu de la piste d'exercices ;
- renouvellement du mobilier et des installations des ateliers ;
- agrandissement du parking ;
- rénovation des douches pour les instructeurs du simulateur d'incendie ;
- remise à niveau de toute l'installation frigorifique et de climatisation ;
- nouvelle signalétique des places et rues de la piste d'exercices.

### OFFICE DES POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES (PFO)

#### PRINCIPALES TÂCHES DE L'OFFICE

- procéder aux levées de corps ordonnées par l'autorité compétente ;
- effectuer les levées de corps sur demande des familles ;
- assurer l'organisation complète de funérailles en Suisse et à l'étranger ;
- accomplir les démarches administratives auprès des autorités compétentes pour les incinérations, les inhumations, les exhumations, ainsi que les dépôts de cendres ;
- organiser les rapatriements en Suisse et à l'étranger ;
- assurer les convois officiels pour le transport des corps de défunts, aux fins d'inhumation ou d'incinération, du domicile mortuaire ou du lieu de la cérémonie funèbre situé sur le territoire de la Commune, au cimetière ou au crématoire ;
- garantir une permanence, par service de piquet, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 ;
- offrir la possibilité de conclure des conventions pour obsèques futures.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

L'effectif du personnel des PFO a été maintenu à 11 ept en 2013. Au 1<sup>er</sup> septembre, Mme Chantal Montandon a été engagée en qualité de cheffe d'office.

### Prestations funéraires

Un processus d'amélioration de l'ensemble des prestations fournies par les PFO, ainsi que la révision de toutes les procédures appliquées ont été initiés. La nouvelle cheffe d'office a entrepris une visite systématique des institutions de soins de Lausanne et du grand Lausanne, afin d'améliorer la visibilité des PFO et la collaboration avec celles-ci.

### Assainissement

Les mesures d'amélioration financière prises en 2013 n'ont pas permis de compenser la diminution de la demande de prestations durant l'année sous revue.

#### Statistique

	2011	2012	2013
Services complets	686	765	686

## SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES (SAS)

### PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le Service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative ;
- la révision de la gestion des charges sociales auprès des employeurs de personnel ;
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF/PC Fam et rente-pont ;
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG), des allocations familiales (AF) et des prestations complémentaires cantonales pour familles et de la rente-pont.

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les Lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

De plus amples renseignements sur ces différents domaines, qui ne sont pas placés sous la responsabilité des autorités communales, peuvent être obtenus auprès du service.

Au plan communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que celle de l'aide individuelle au logement, pour sa partie applicative, la partie juridique de cette prestation restant de la compétence du Service du logement et des gérances.

Les mesures d'accompagnement du Règlement communal sur la gestion des déchets, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2013, ont été confiées au Service des assurances sociales. Elles consistent à remettre gratuitement aux familles, lors de la naissance d'un enfant, des sacs à ordures. En outre, les personnes incontinentes au sens de la loi sur l'assurance-maladie peuvent également bénéficier de sacs à ordures gratuits.

### EFFECTIF DU PERSONNEL

**Tableau 1.1. - plan des postes**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	ept alloués	ept affectés	ept alloués	ept affectés
Administration	3.80	2.80	3.80	3.80
Affiliés	12.50	12.50	12.50	12.10
Ass.-maladie & aide logement	5.80	5.60	5.80	5.60
Comptabilité	2.50	2.50	2.50	2.50
Prest.compl.famil.& Rentes	4.70	4.70	4.70	4.70
Prest. Familiales & militaires	5.70	5.90	5.70	5.20
Prestations complémentaires	16.90	16.90	16.90	16.70
Recouvrement	5.50	5.40	5.50	5.50
Rentes	8.00	7.00	8.00	7.00
<b>Total service</b>	<b>65.40</b>	<b>63.30</b>	<b>65.40</b>	<b>63.10</b>

**Tableau 1.2.- variation en ept alloués**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013
Unité administrative	
<b>Total service</b>	<b>0</b>

**Tableau 2.1. - personnel fixe (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier		31 décembre	
	n	ept	n	ept
Administration	3	2.80	4	3.80
Affiliés	13	12.50	13	12.10
Ass.-maladie & aide logement	7	5.60	8	6.30
Comptabilité	3	2.50	3	2.50
Prest.compl.famil.& Rentes	5	4.70	4	4.00
Prest. Familiales & militaires	7	5.90	6	5.20
Prestations complémentaires	19	16.90	19	16.70
Recouvrement	7	5.40	7	5.50
Rentes	7	7.00	7	7.00
<b>Total service</b>	<b>71</b>	<b>63.30</b>	<b>71</b>	<b>63.10</b>

**Tableau 2.2. - apprenti-e-s**

Unité administrative	1 <sup>er</sup> janvier	31 décembre
	n	n
Administration	3	2
Total service	3	2

**Tableau 2.3. - mouvements du personnel, excepté transfert inter-services (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

	du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2013	
	fin(s) d'emploi	embauche(s)
Nombre de mouvement(s)	9	7

**Tableau 2.4. - motifs des fins d'emploi (sans apprenti-e-s ni aspirant-e-s)**

Convention de départ	
Décès	
Démission	6
Départ à la retraite	3
Fin de contrat	
Licenciement fin droit traitement	
Licenciement invalidité totale	
Licenciement juste motif	
Licenciement reconversion ext.	
Licenciement suppression poste	
Total service	9

## FAITS MARQUANTS

### Introduction de la taxe au sac – mesures d'accompagnement

En 2013, le service a remis, à titre gratuit, des sacs à ordures aux personnes répondant aux critères requis par le Règlement communal sur la gestion des déchets, à savoir :

- aux familles d'un enfant né à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 (distribution unique de 80 sacs de 35 litres) ;
- aux familles d'un enfant né au cours du second semestre de 2012 (distribution unique de 40 sacs de 35 litres – mesure transitoire) ;
- aux personnes incontinentes au sens de la LAMal (distribution annuelle de 50 sacs de 35 litres).

Depuis octobre 2013, les bénéficiaires peuvent désormais choisir entre des sacs de 17 litres ou des sacs de 35 litres, en fonction de leurs besoins propres.

### Optimisation des relations entre l'agence AVS de Lausanne et ses partenaires

En juillet 2013, la Municipalité a décidé de rechercher un nouveau mode de collaboration avec les partenaires de l'agence d'assurances sociales de Lausanne, afin de réduire les charges de celle-ci liées aux activités qui ne sont pas de la compétence obligatoire des communes. Dans ce but, des pourparlers ont été engagés avec la direction de la Caisse cantonale de compensation AVS à Clarens et le Département de la santé et de l'action sociale, principaux partenaires de l'agence.

Quelle que soit la solution choisie, la Municipalité entend maintenir la plus-value actuelle offerte aux Lausannois, à savoir le service complet de proximité en matière d'accès aux prestations d'assurances sociales.

### Allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité (AMat) à 352 mères, pour un montant total de quelque CHF 4 millions, dont près de CHF 700'000.– ont été alloués à l'employeur Ville de Lausanne, qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé de maternité. Le plafond maximal de l'AMat s'élève à CHF 196.–, pour une durée de 98 jours.

### Allocation communale de naissance

Cette prestation communale n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (cela depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité, le 1<sup>er</sup> juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

Cette année, 1'593 naissances et accueils en vue d'adoption ont été enregistrés (-11% par rapport à 2012). 287 allocations ont été octroyées (+17%), représentant une dépense totale de CHF 392'820.–.

Le montant de l'allocation varie de CHF 1'000.– à 1'440.–, par paliers de CHF 110.–, en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi de cette prestation est fixé à CHF 60'000. Cette limite est augmentée de CHF 7'000.– par enfant, autre que le nouveau-né.

### **Aide individuelle au logement (AIL)**

Au cours de l'exercice, le nombre de bénéficiaires de cette prestation, financée paritairement par la Ville et le Canton, a chuté de 34.2%, passant de 684 à 450 au 31 décembre. Les prestations versées ont également diminué de 64.4%, de CHF 2'045'000.– en 2012 à CHF 728'000.– en 2013.

Cet effondrement est en grande partie lié à l'intégration de l'AIL dans le revenu déterminant unifié (RDU), au 1<sup>er</sup> janvier 2013. Depuis cette date, les subsides se sont ajoutés au revenu déterminant permettant de calculer le droit à cette prestation. Il s'ensuit que le revenu déterminant n'est plus en adéquation avec les tables du Règlement cantonal de l'AIL, qui servent de base de calcul. De fait, le rattachement au RDU a eu pour conséquence la perte du droit à l'AIL pour plus d'un tiers des bénéficiaires lausannois, alors que leur situation financière, elle, n'avait pas sensiblement évolué.

La division du Logement a été informée de cette situation préoccupante par l'envoi de statistiques mensuelles précises.

En novembre 2013, la Division précitée a soumis à toutes les communes une table test réajustée. A Lausanne, tous les refus de janvier à décembre 2013 ont été recalculés sur cette nouvelle base. Les chiffres démontrent que l'adoption de cette table corrigerait la situation, et permettrait de retrouver des prestations conformes aux sommes portées au budget. Il est donc permis de penser que l'AIL retrouvera sa population cible à relativement court terme.